



**COMPTE
ADMINISTRATIF
2019**

Bordeaux Métropole

Réalisation

LAPAO

Impression

L'ATELIER

Une situation financière saine toujours attestée qui permet à la Métropole de Bordeaux de déployer les moyens nécessaires aux soutiens des acteurs face à la crise.

> En résumé

Comme en 2018, l'action de la Métropole s'est déroulée dans le cadre de la maîtrise des dépenses posée par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 limitant la progression annuelle des dépenses à 1,35 % en valeur 2017 sur les trois exercices 2018, 2019 et 2020. Cet engagement de Bordeaux Métropole va dans le sens de la stratégie mise en œuvre de notre établissement de dégager un maximum d'épargne, par l'optimisation des charges, pour les projets d'investissement, dont l'exécution a cette année encore dépassée 530 M€.

Grâce à cette gestion maîtrisée et malgré les besoins inhérents à un territoire bénéficiant d'un apport conséquent de population (+15 243 habitants entre 2018 et 2020), notre établissement dispose des ressources pour relever à moyen terme les défis majeurs d'un développement « vertueux » et collaboratif et à très court terme pour limiter les effets de la crise sanitaire en apportant un soutien aux entreprises et aux associations, tout en assurant une sécurité maximale à l'ensemble des habitants de la métropole et le maintien au quotidien ses missions de service public, que ce soit dans le domaine des transports ou encore de la collecte de déchets.

Ce compte 2019 conforte également la réussite du modèle de mutualisation et de la recherche d'une organisation des services plus efficiente avec une dépense par habitant qui recule de 1,2 % entre 2019 et 2018. Cette nouvelle baisse démontre la robustesse du modèle de financement de la mutualisation et de la capacité effective de la Métropole à absorber la dynamique des charges transférées dans le cadre de la création des services communs.

Les principaux enseignements de l'exercice 2019 sont les suivants :

- Au global, tous budgets confondus, en mouvements réels consolidés :

- **Les recettes totales** atteignent **1 805,75 M€**, elles bénéficient d'une dynamique des recettes fiscales directes (+4,78%), indirectes (+5,19%), mais aussi d'une augmentation significative des cessions d'actifs (+70,29%) et des recettes d'investissements hors emprunts (+10,31%).

- Les **dépenses totales** s'élèvent à **1 515,02 M€**, et se caractérisent par une stabilité des dépenses courantes de fonctionnement (-0,16 %) et des dépenses d'équipement propres (-0,06 %).

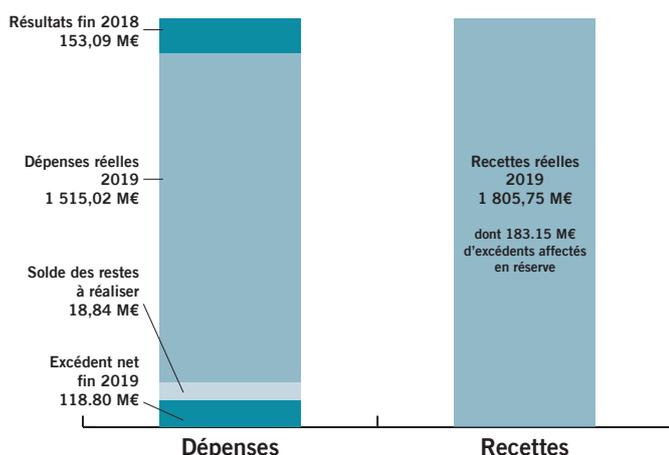
- Le **résultat net de clôture**, quant à lui, s'établit à **118,80 M€, en hausse de 86 %** par rapport à 2018 (63,72 M€).

- Le niveau **d'épargne nette** est en légère **progression de 1,31 %** (245,81 M€) et la **capacité de désendettement** qui reste encore inférieure à 3 ans, place la Métropole dans une situation très favorable.

- S'agissant du Budget principal, le plafond de dépenses contractualisé avec l'État a été respecté, ainsi que la tenue de la masse salariale et l'encadrement des subventions d'équilibre vers les budgets annexes. Le respect de cette condition garantit notre collectivité contre l'application en 2020 d'une sanction sous forme de « reprise financière » égale à 75 % du dépassement.

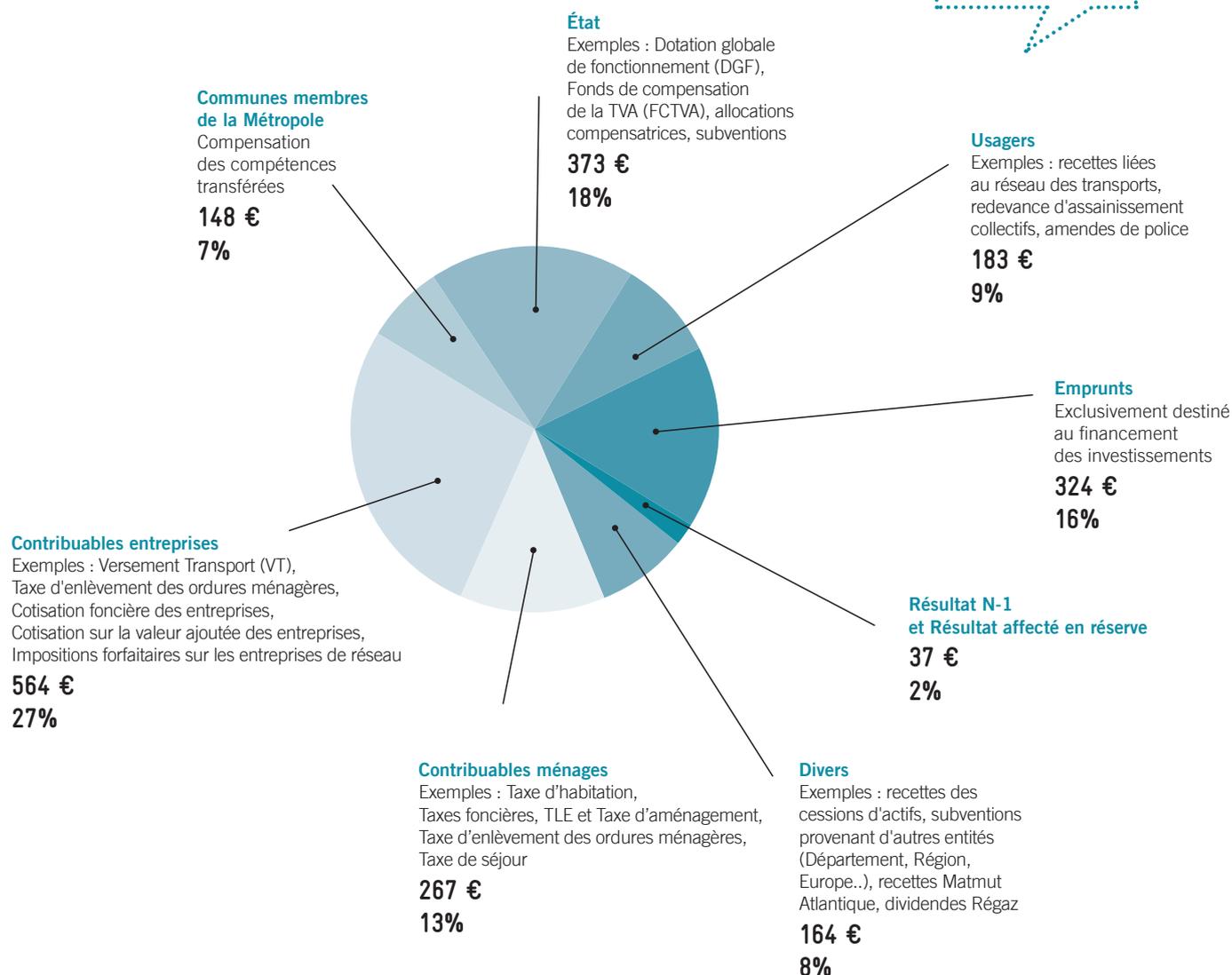
- S'agissant des budgets annexes, si la situation du Budget annexe des Transports reste stable en 2019 au regard des ratios financiers, elle appelle aussi à une vigilance accrue pour contenir l'encours de dette (461 M€) qui a augmenté de 40 % en 2019.

Masses budgétaires en flux réels consolidés du CA 2019 tous budgets confondus :



D'où viennent les recettes 2019?

Répartition des recettes 2019 (en % et en €/hab)
Mouvements réels



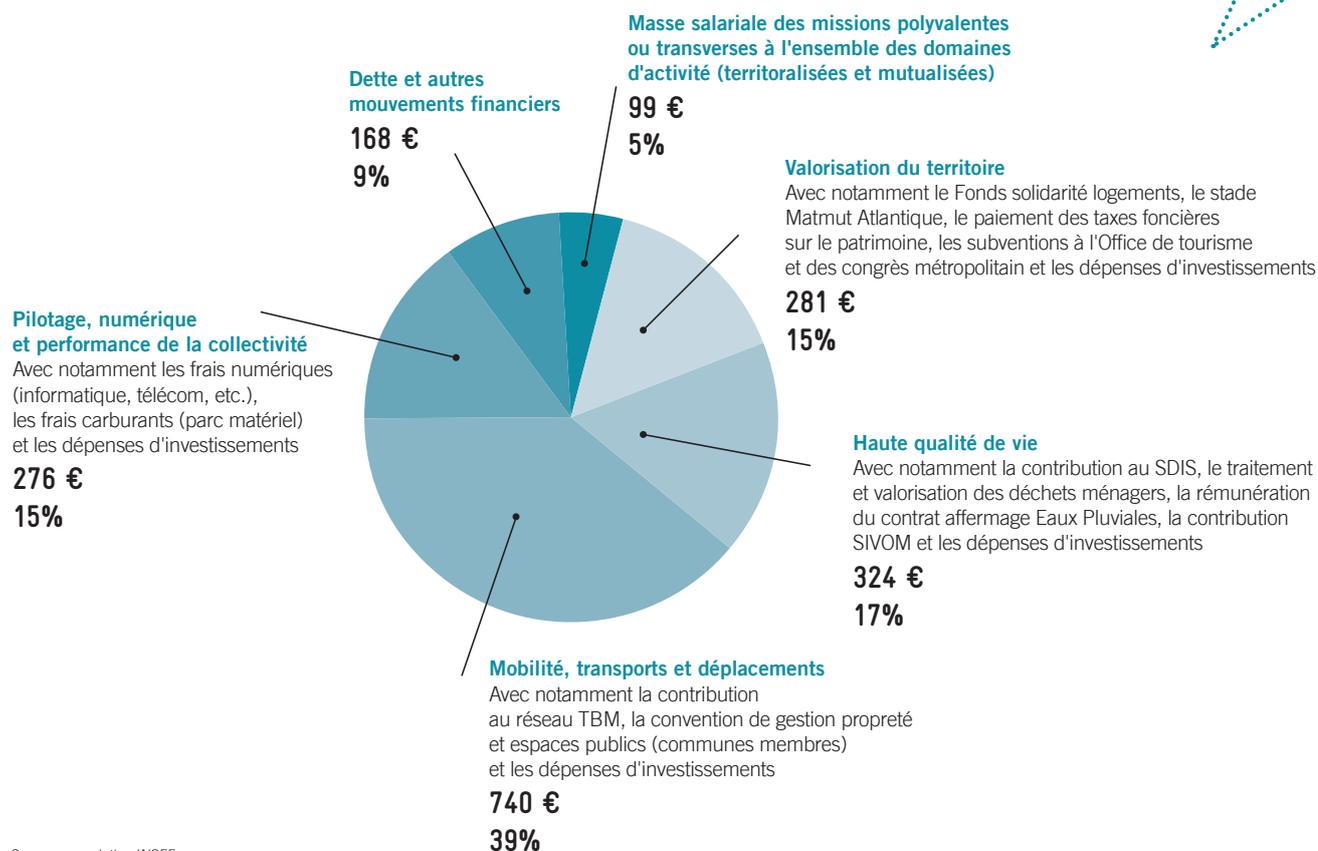
Source : population INSEE

À quoi ont servi les dépenses 2019?

Répartition des dépenses 2019 (en % et en €/hab)

En millions d'euros

Soit
1 888,23 M€/hab

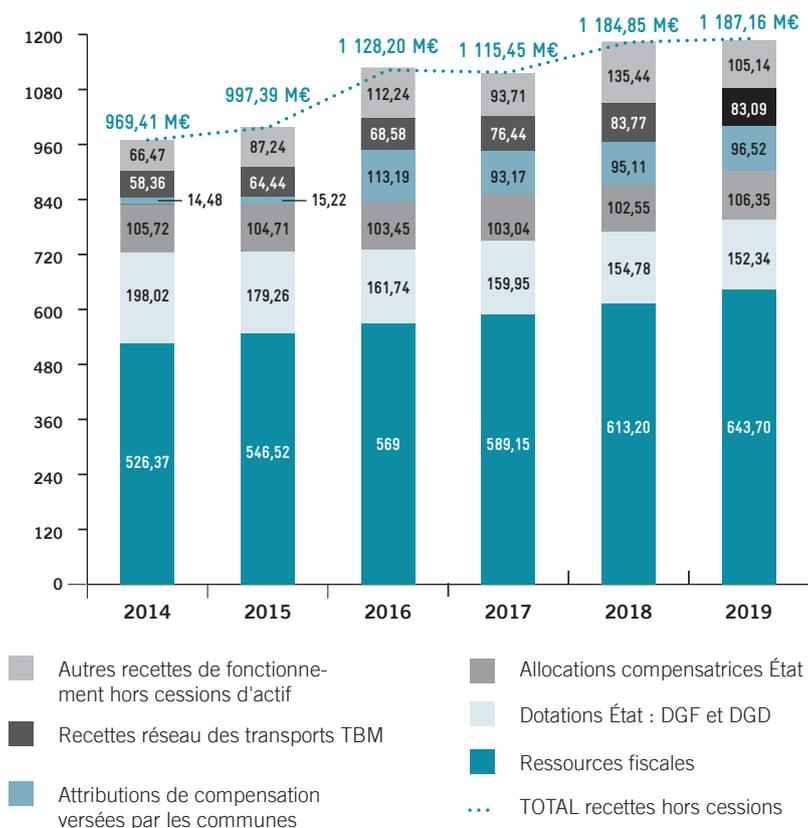


Source : population INSEE

> Des ratios de gestion d'un bon niveau sur les 6 dernières années, qui confirment une situation financière saine fin 2019

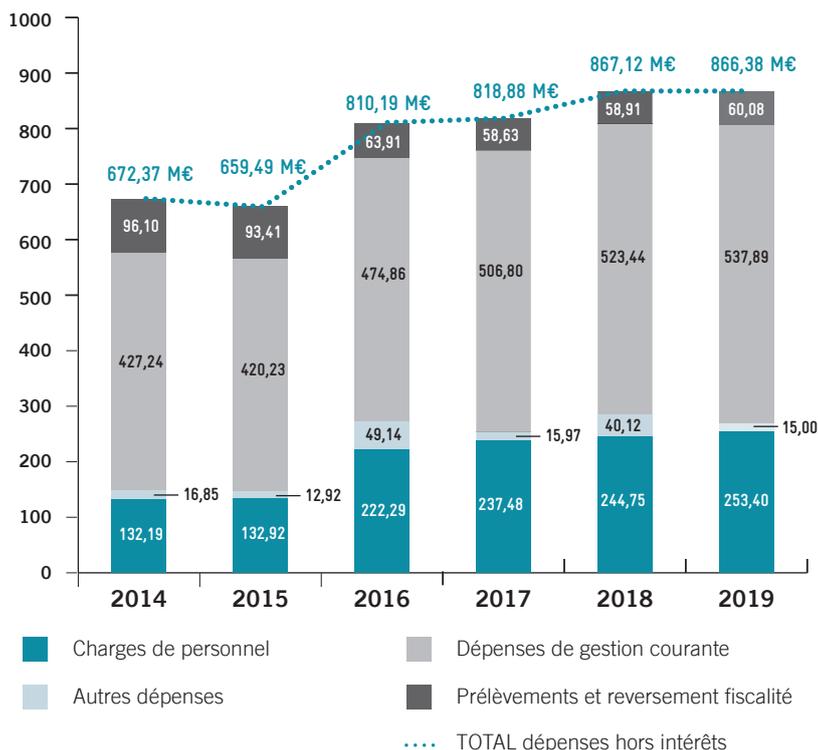
Principaux ratios de gestion en M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2018/2019 en %
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actif)	969,41	997,39	1 128,20	1 115,45	1 184,85	1 187,16	0,19 %
Dépenses réelles de fonctionnement hors Interêts de la dette	672,37	659,49	810,19	818,88	867,22	866,38	-0,10 %
Épargne de Gestion	297,04	337,90	318,00	296,57	317,63	320,78	0,99 %
Frais financiers	18,31	20,10	15,45	19,12	17,58	17,00	-3,30 %
Capacité d'autofinancement (Épargne brute)	278,74	317,80	302,55	277,46	300,04	303,77	1,24 %
Remboursement en capital de la dette	64,27	97,89	58,24	73,76	57,41	57,96	0,97 %
Épargne nette (disponible)	214,47	219,92	244,32	203,70	242,64	245,81	1,31 %
Épargne nette / dépenses d'investissement hors dette	45,72 %	46,92 %	56,89 %	37,32 %	41,82 %	42,85 %	2,47 %
Encours de dette au 31 décembre	605,39	609,76	557,44	615,10	687,73	889,76	29,38 %
Capacité de désendettement (en années)	2,17	1,92	1,84	2,22	2,29	2,93	27,79 %

Des recettes réelles de fonctionnement qui se maintiennent malgré la baisse continue des dotations de l'État



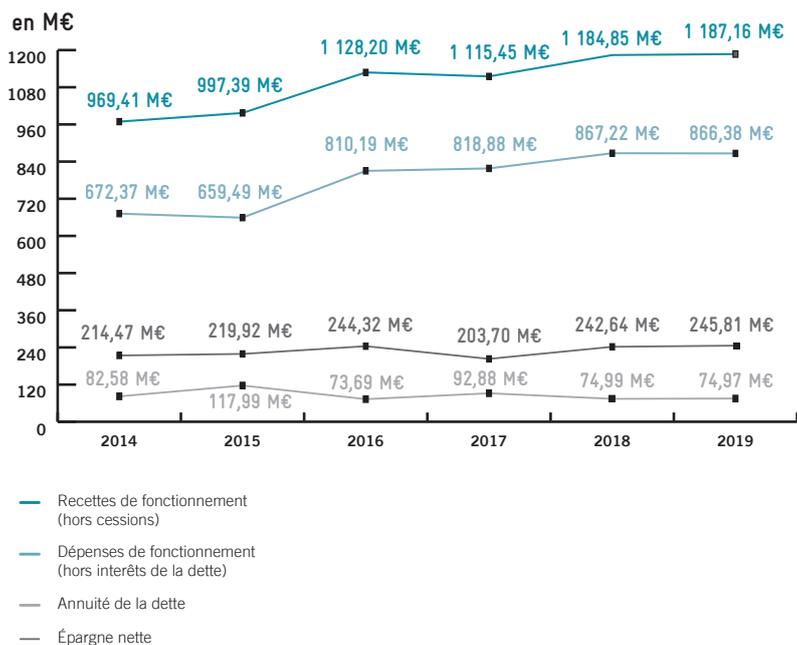
Les recettes de fonctionnement, impactées en 2016 par la mise en place des mécanismes de financement des opérations de mutualisation et de métropolisation par le biais de l'Attribution de Compensation (AC), continuent de progresser grâce au dynamisme des recettes fiscales qui ont augmenté de 22 % depuis 2014 (+117 M€) alors que les dotations de l'État se sont réduites de -23 % sur la même période (-46 M€).

Des dépenses réelles de fonctionnement globalement maîtrisées, impactées par la métropolisation



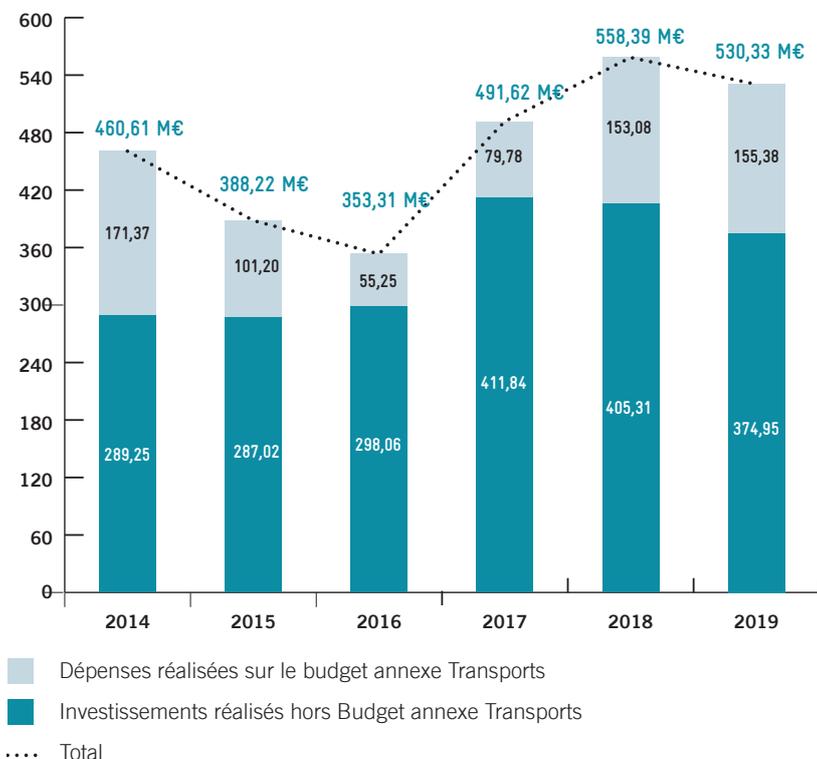
Après avoir fortement augmenté en 2016 sous l'effet de la 1^{re} vague de mutualisation, les dépenses réelles de fonctionnement de ces 4 dernières années, bien qu'encore impactées par les phases 2 et 3 de la mutualisation, ont tendance à se stabiliser, leur évolution maîtrisée se situant depuis 2017 en dessous du seuil contractualisé avec l'État.

Une épargne nette confortable sur la durée



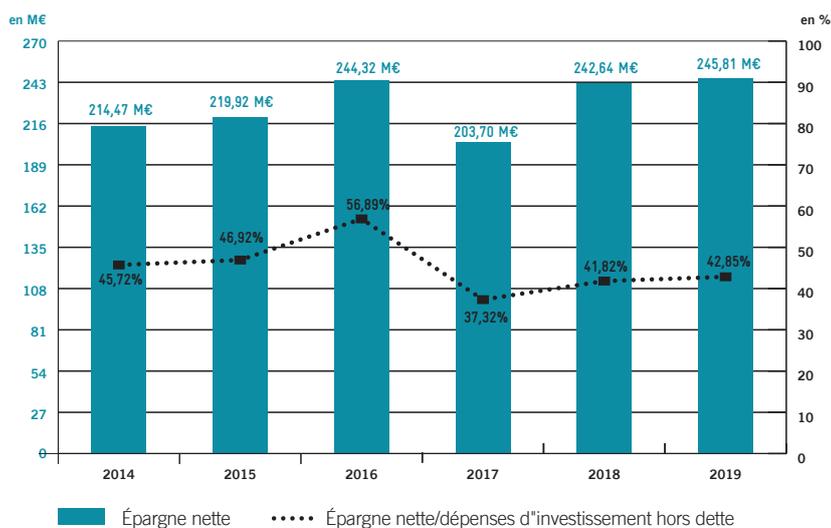
Avec un volume de recettes de fonctionnement dynamiques et un niveau de dépenses de fonctionnement globalement maîtrisé sur la mandature, **l'épargne nette se maintient à un bon niveau** sur la mandature, confirmant ainsi une santé financière qui reste saine dans un contexte économique tendu.

Un programme d'équipement en fléchissement en 2019 mais boosté par les extensions du tramway et les grands projets de la mandature



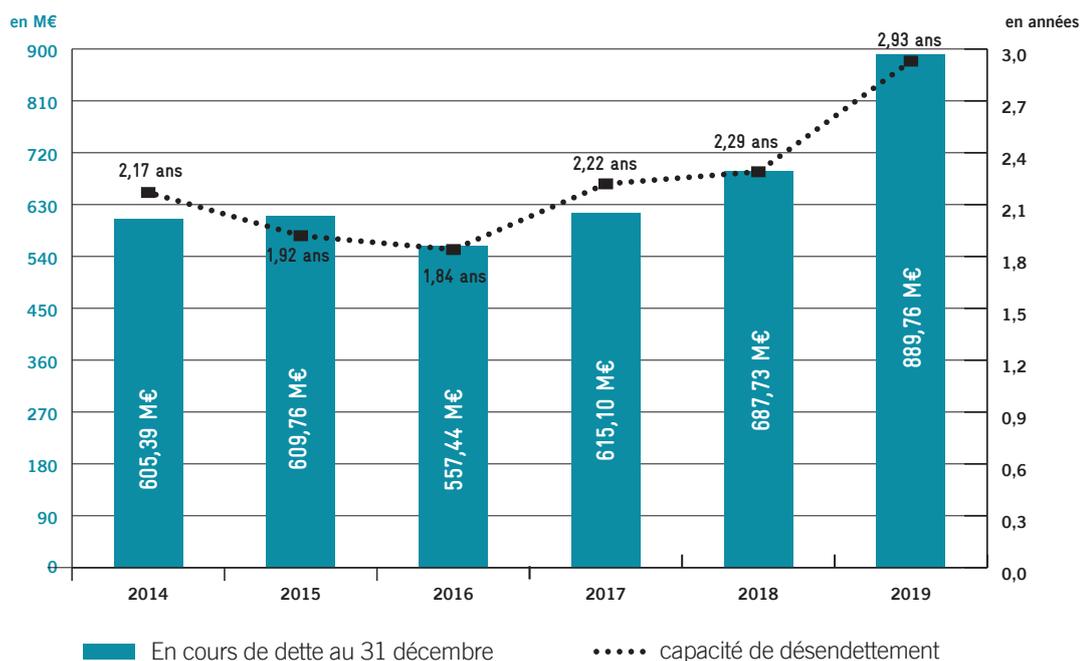
Sous l'impact des travaux d'extension du réseau du tramway et de la réalisation des grands équipements de la mandature (salle de spectacle Arkea Arena, opérations d'aménagement dont celles portées par Euratlantique et Bordeaux Aéroport...), le programme d'équipement est reparti à la hausse en 2017, porté par des taux de réalisation record en 2017 (78,4 %) et 2018 (76,4 %) malgré un léger fléchissement en 2019 (71,5 %).

Un autofinancement des investissements impacté par un programme d'équipement dynamique depuis 3 ans



Conséquence d'un programme d'équipement soutenu depuis 3 ans et d'une épargne nette stabilisée, la part autofinancée des investissements s'est dégradée en 2017, nécessitant un recours plus important à l'emprunt.

Un endettement qui repart à la hausse



Le remboursement de la majeure partie de l'endettement provenant de l'intégration des actifs dans le cadre des prises de compétences (aires des gens du voyage, réseaux de chaleur, stade Matmut Atlantique, équipements fluviaux...) en 2015 ayant été opéré par prélèvement sur

le fonds de roulement, le financement des 500 M€ annuels exécutés en investissement exécutés depuis 2017 mobilise une dette plus importante et notamment en 2019 avec 260 M€ d'encours mobilisés.

> Un résultat net en forte augmentation avec un volume de recettes qui dépasse le 1,8 Md€ et de dépenses réelles stable, avoisinant 1,5 Md€

Tous budgets confondus, hors résultats antérieurs reportés et hors mouvements d'ordre et mouvements inter budgets, les **recettes réelles totales augmentent de +7,24%** en 2019 avec un montant annuel qui s'élève à **1,806 Md€**. **Les dépenses réelles baissent un peu de leur côté de -0,49%** pour atteindre **1,515 Md€**.

Avec un excédent annuel de fonctionnement de 338,51 M€, un déficit en section d'investissement de -47,78 M€, et après prise en compte du déficit global à fin 2018 de -153,09 M€ qui s'explique par un recours à l'emprunt différé, **le résultat brut de clôture s'élève à 137,64 M€, en forte augmentation par rapport à celui de fin 2018 (30,06 M€)**, s'expliquant notamment par la mobilisation de 260 M€ d'emprunts en 2019 (dont 160 M€ pour le financement du budget annexe Transports) mais également par les excédents qui se capitalisent chaque année au sein de quelques budgets.

Après prise en compte des restes à réaliser (c'est-à-dire des restes engagés fin 2019 dont les crédits seront reportés en 2020), **le résultat net de clôture de l'exercice 2019 ressort, tous budgets confondus, à 118,80 M€**, il est supérieur de 86% au résultat net fin 2018 (63,72 M€). À noter que le solde négatif des restes à réaliser fin 2019 s'élève à **-18,84 M€** (118,43 M€ en dépenses et 99,58 M€ en recettes) dont un montant minime d'emprunt de 3 M€ (en recettes) pour les besoins de financement du budget annexe Transports, là où 80 M€ avaient été reportés en 2018.

1 805 751 969 €
de recettes et **1 515 022 506 €**
de dépenses en 2019

En M€	2018	2019	Évolution en %
Recettes réelles globales (y compris l'excédent affecté en réserve)	1 683,84	1 805,75	7,24 %
Dépenses réelles globales	1 522,44	1 515,02	-0,49 %
Résultat de l'exercice	161,41	290,73	80,12 %
Résultat antérieur reporté	-131,35	-153,09	
Excédent brut fin d'exercice	30,06	137,64	357,85 %
Solde des restes à réaliser (reports)	33,66	-18,84	-155,98 %
Excédent net fin d'exercice	63,72	118,80	86,44 %

Ce résultat net intègre par ailleurs des situations très diverses selon les entités financières et se décompose de la manière suivante sur les principaux budgets de Bordeaux Métropole :

En millions d'euros	Résultat brut fin 2019	Restes à réaliser dépenses	Restes à réaliser recettes	Résultat net 2019	Rappel résultat net 2018
Budget principal	67,62 M€	95,60 M€	73,38 M€	45,40 M€	7,60 M€
Budget Transport	-7,76 M€	9,04 M€	20,28 M€	3,48 M€	3,98 M€
Budget Assainissement	38,06 M€	2,34 M€	-	35,72 M€	29,74 M€
Budget Déchets ménagers	24,97 M€	4,66 M€	0,17 M€	20,48 M€	14,53 M€
Budget Réseau de chaleur	2,89 M€	0,07 M€	-	2,82 M€	2,65 M€
Autres budgets	11,86 M€	6,71 M€	5,76 M€	10,91 M€	5,22 M€
Total	137,64 M€	118,43 M€	99,59 M€	118,80 M€	63,72 M€

Le **résultat net du budget principal** est passé de 7,6 M€ fin 2018 à **45,4 M€ fin 2019**, le volume d'emprunt mobilisés en 2019 (100 M€) ayant doublé par rapport à celui de l'année précédente (50 M€).

> Le plafond de dépenses de fonctionnement contractué avec l'État a été respecté

L'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques a prévu que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales progresseraient, dans leur ensemble, de 1,2 % par an sur la base des dépenses exécutées constatées fin 2017.

Dans ce cadre, afin de contribuer à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique, **notre établissement a signé le 29 mai 2018 un contrat avec l'État par lequel il s'engage à limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement de son budget principal à 1,35 % par an sur la période 2018 à 2020.**

Finalement, **le montant exécuté en 2019 des dépenses réelles de fonctionnement, correspondant au périmètre 2017 contractué avec l'État, ressort à 540,19 M€,** pour une valeur cible 2019 fixée à 546,66 M€, soit un différentiel de 6,47 M€.

Budget principal Dépenses réelles de fonctionnement Périmètre contrat avec l'État	2017	2018	2019	2020
Montant contractué	532,20 M€	539,38 M€	546,66 M€	554,04 M€
Montant réalisé	532,20 M€	521,38 M€	540,19 M€	
Différentiel	-	18,00 M€	6,47 M€	

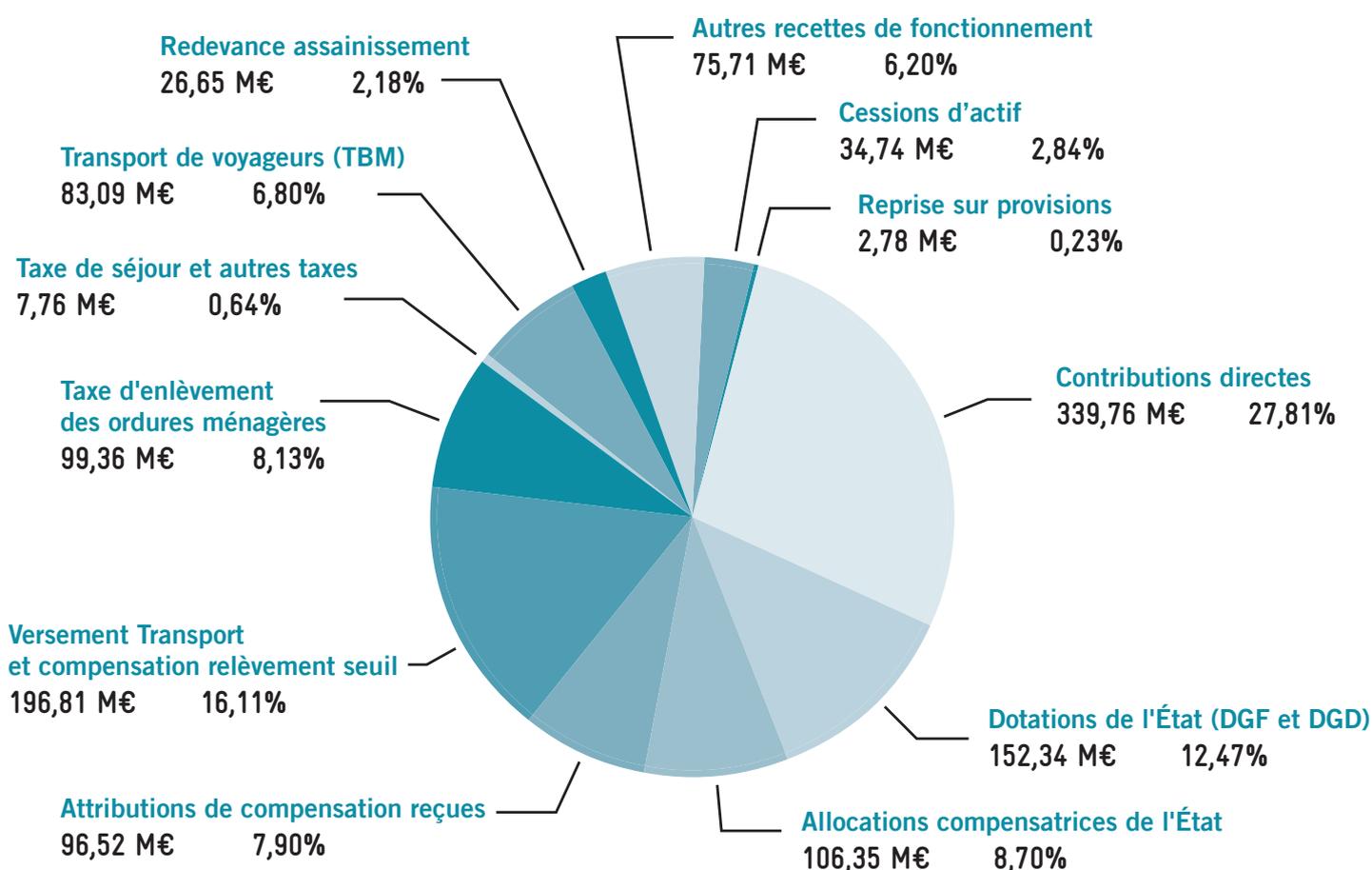
Ainsi pour la deuxième année, notre établissement respecte son engagement lui permettant de ne pas subir de prélèvement sur ressource et lui ouvrant la possibilité de bénéficier d'un abondement de la Dotation de soutien à l'investissement local.

> Des recettes de fonctionnement toujours en hausse malgré des dotations qui continuent de diminuer

Les recettes réelles de fonctionnement, hors excédent antérieur reporté, s'élèvent au total à **1 221,90 M€**, contre 1 205,25 M€ en 2018, soit une augmentation de 1,38%.

Hors cessions d'actif, elles ne sont en hausse que de 0,19%.

Ventilation des recettes de fonctionnement (1 221,90 M€) en 2019



Des ressources fiscales en progression

Hors attributions de compensations reçues, les recettes fiscales de la Métropole comprennent les contributions directes, la fiscalité indirecte et autres fiscalités, les allocations compensatrices versées par l'État ainsi que la fiscalité affectée.

Les **contributions directes** proviennent de la **fiscalité dite « économique »**, perçue sur les entreprises, avec la Cotisation Foncière des Entreprises (**CFE**), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (**CVAE**), les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseau (**IFER**), la Taxe sur les Surfaces Commerciales (**TASCOM**), et la **fiscalité dite « ménages »** perçue essentiellement sur les particuliers avec la Taxe d'Habitation (**TH**), la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (**TFPNB**) et la Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (**TA-TFPNB**).

La **fiscalité indirecte et les autres fiscalités** regroupent la taxe de séjour, le reversement du prélèvement sur les jeux et les paris hippiques ainsi que l'affectation

à la Métropole du prélèvement opéré sur les communes pour insuffisance de logements sociaux (article 55 de la loi Solidarité renouvellement urbain - SRU).

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**TEOM**) ainsi que le Versement Transport (**VT**) constituent la **fiscalité affectée** perçue par la Métropole.

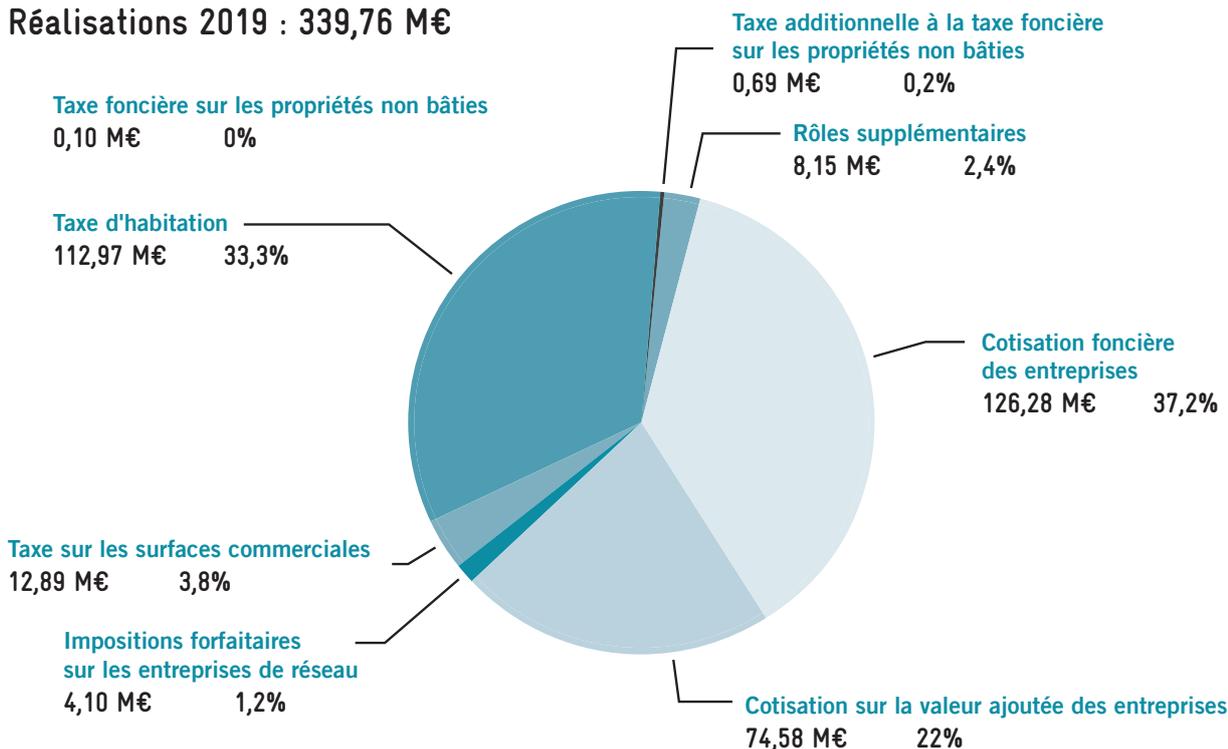
Au titre des **dotations versées par l'État**, Bordeaux Métropole perçoit la Dotation Globale de Fonctionnement (**DGF**) et les Dotations Générales de Décentralisation (**DGD**) « transports scolaires » et « bibliothèques ».

Enfin, les **allocations compensatrices versées par l'État** comprennent les compensations relatives à la Contribution Économique Territoriale (CET), à la Taxe d'Habitation, aux taxes foncières sur les propriétés non bâties, la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Recettes fiscales et dotations (en M€)	2017	2018	Évolution de 2017 à 2018 (réalisé)	
	Réalisé	Réalisé	en valeur	en %
Contributions directes (CFE, CVAE, IFER, TASCOM, TH, TFPNB, TA-TFPNB et rôles supplémentaires)	324,27	339,76	15,49	4,78 %
Fiscalité indirecte et autres fiscalités (Taxe de séjour, jeux et paris hippiques et prélèvement SRU)	8,40	7,76	-0,64	-7,59 %
Allocations compensatrices versées par l'État	102,55	106,36	3,81	3,71 %
Fiscalité affectée (TEOM, rôles supplémentaires de TEOM, VT et compensation VT)	280,53	296,18	15,65	5,58 %
Dotations (DGF et DGD)	154,78	152,34	-2,44	-1,57 %
Total des recettes fiscales et dotations	870,53	902,40	31,87	3,66 %

En 2019, les **contributions directes s'élèvent à 339,76 M€**. Elles ont progressé de +4,78%, soit une **augmentation de 15,49 M€** qui s'explique essentiellement par la **revalorisation des bases de +2,2%** qui a généré un produit supplémentaire de +5,10 M€, par la **variation positive physique des bases** qui a entraîné un produit supplémentaire de +2,06 M€, par le **produit de CVAE** en progression de +6,54 M€ et par une augmentation des **rôles supplémentaires** de +1,16 M€.

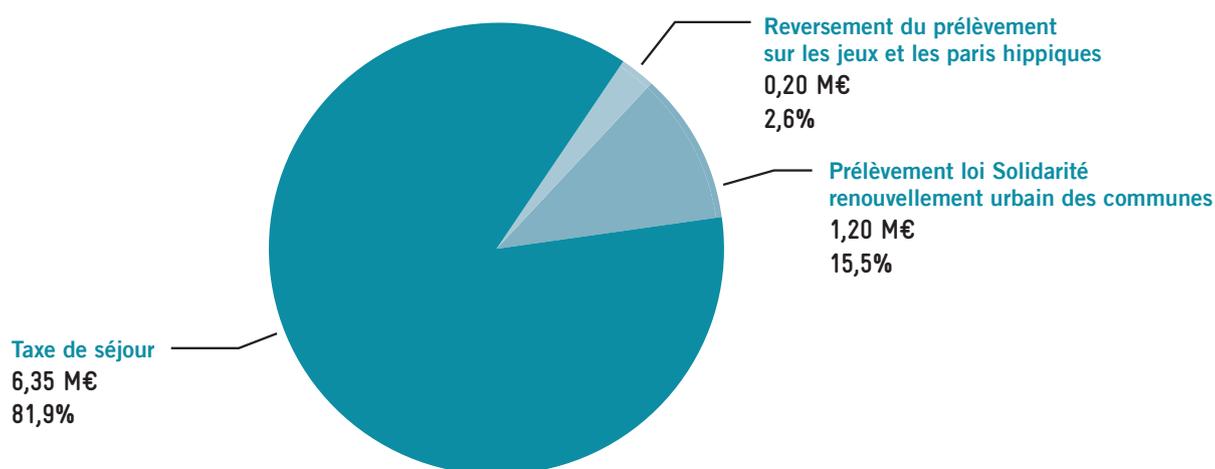
Contributions directes Réalizations 2019 : 339,76 M€



Les produits de la **fiscalité indirecte** représentent **7,76 M€ en 2019** et ont baissé de **-0,64 M€ (-7,60%)** dont **0,94 M€ de taxe de séjour en moins**. Cette diminution de taxe de séjour s'explique par un produit reversé 2017 de rattrapage et un produit attendu des plateformes internet comptabilisé au cours de l'exercice

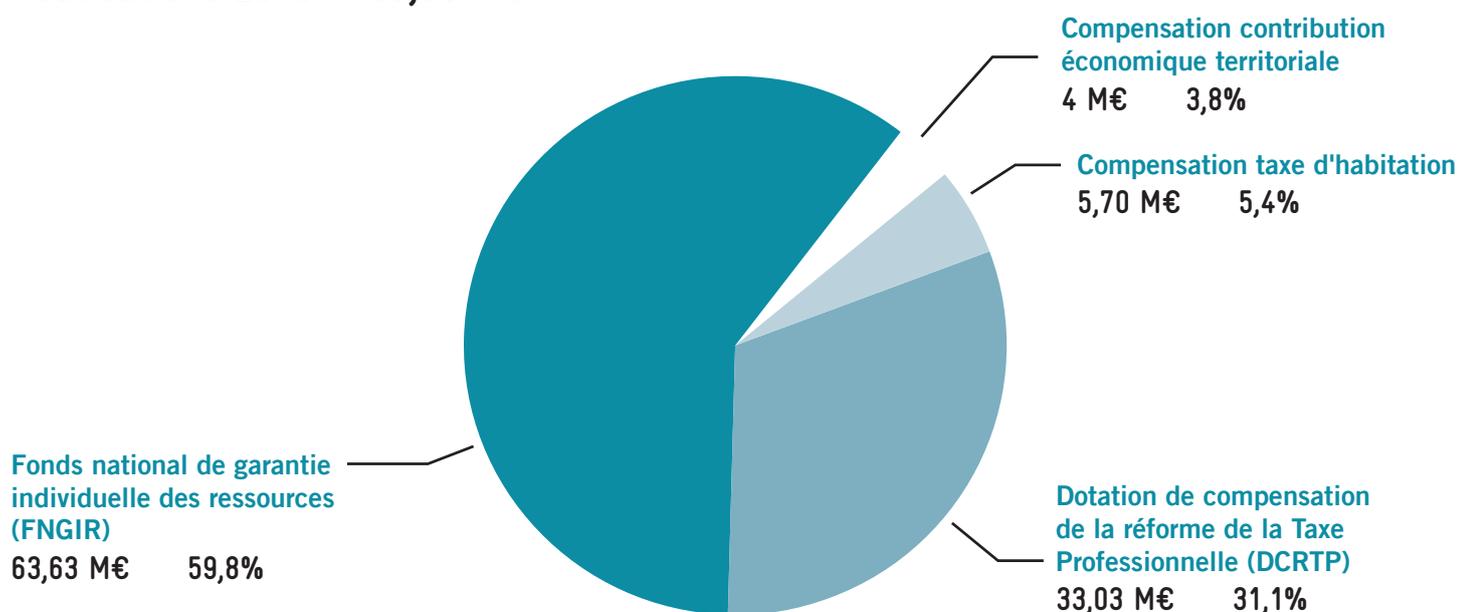
2018, alors que le produit comptable 2019 de la taxe de séjour n'intègre plus ces régularisations (soit -0,62 M€). Par ailleurs, les recettes de la taxe de séjour 2019 ont fait l'objet de modifications tarifaires pour les hébergements non classés ou sans classement (soit -0,32 M€).

Fiscalité indirecte et autres fiscalités Réalizations 2019 : 7,76 M€



Les **allocations compensatrices** versés par l'État s'élèvent, au total, à 106,36 M€, elles sont en hausse de 3,71 %. À souligner qu'en 2019, **pour la première fois, Bordeaux Métropole a touché, sans minoration, la compensation d'exonération de base minimum de CFE pour les redevables réalisant un montant de chiffre d'affaires ou de recettes inférieur à 5 000 €** (instituée par l'article 97 de la loi de finances pour 2018) **pour un montant de +3,75 M€.**

Allocations compensatrices versés par l'État Réalizations 2019 : 106,36 M€



Le Versement Transport (VT)

Sur la base du taux de 2 % qui s'applique depuis 2011 sur le territoire de la métropole, le produit du VT s'élève en 2019 à 194,83 M€ et la compensation versée par l'État pour relèvement du seuil d'assujettissement de 9 à 11 salariés à 1,99 M€, **soit un produit total de 196,82 M€.** La progression de +6,82 % par rapport à 2018 confirme une dynamique retrouvée de la masse salariale sur le territoire.

Il convient cependant de noter que dans le produit total de 196,82 M€ (194,83 M€ + 1,99 M€) enregistré en 2019, figure un **surplus de +2,69 M€ de produit 2018**, ramenant ainsi le produit effectif de 2018 à 186,70 M€. En effet, le produit à recevoir estimé et rattaché sur l'exercice 2018 était de 8,45 M€, alors qu'au final 11,04 M€ ont été réellement encaissés en 2019 au titre de l'exercice précédent. De la même façon, il peut d'ores et déjà être indiqué que **sur 2020, un surplus de 0,73 M€ a été encaissé par rapport au produit à recevoir sur 2019**, portant le montant du Versement Transport et assimilé définitif de **l'exercice 2019 à 194,86 M€.**

Le produit du VT (produit fiscal + compensation liée au relèvement du seuil des personnes assujetties au VT) **ainsi consolidé par exercice d'origine (194,86 M€) progresse de +4,37 % en 2019 par rapport à 2018** (186,70 M€).

Versement Transport consolidé
194 862 262 €,
en hausse de **+4,37 %**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

En 2019, le produit de la TEOM s'est élevé à **99,36 M€**, contre 96,29 M€ en 2018, soit **une progression de +3,20%**, contre +3,04 % en 2018.

Cette **progression de +3,07 M€** découle essentiellement de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales pour 2,11 M€ et de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe pour +1,1 M€.

Recette TEOM: 99 362 557 €, en hausse de +3,20%

Des dotations de l'État en baisse continue

Le produit des dotations versées par l'État en 2019 représente au total **152,34 M€**, dont 148,57 M€ de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et 3,77 M€ de dotations générales de décentralisation (DGD) « transports scolaires » et « bibliothèques », **il diminue de -1,58%** par rapport au total versé en 2018 (154,78 M€).

Hors attributions de compensations de fonctionnement reçues, dans l'ensemble contributions directes/Dotation globale de fonctionnement, la part de la dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue, passant de 40,35 % en 2014 à 30,96 % en 2019, ce qui traduit une moindre dépendance de la Métropole vis-à-vis des dotations de l'État et la baisse du soutien de l'État malgré le dynamisme de sa population.

La **baisse de la DGF s'élève à -1,42 M€**, elle se décompose en :

- **Une progression nette de la dotation d'intercommunalité de +0,36 M€** du fait essentiellement de la dynamique de population (+10 323 habitant DGF).
- **Une minoration de la dotation de compensation de -2,77 M€** (contre -2,57 M€ en 2018, -3,5 M€ en 2017, -2,5 M€ en 2016, -2,88 M€ en 2015, -0,96 M€ en 2014, -2,49 M€ en 2013 et - 1,99 M€ en 2012). Comme les années précédentes, cette minoration finance la péréquation horizontale, en abondant principalement les dotations de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale.

Des recettes du réseau TBM qui confortent le succès du réseau de transport en commun métropolitain

Au budget annexe Transports, les recettes de transport de voyageurs (réseau TBM) s'élèvent en première consolidation, à **83,09 M€**, en baisse de -0,81 % par rapport au montant qui avait été exécuté au compte administratif 2018 (83,77 €). Néanmoins dans le cadre de l'arrêté des comptes 2019, les **recettes 2019 s'établissent à 83,97 M€**, représentant un surplus de recettes de 0,88 M€ par rapport à l'exécution 2019 et une progression de 1,31 % par rapport aux recettes finales constatées en 2018 (82,89 M€). Le ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les recettes du réseau s'établit donc à 34,28%¹ pour 2019 (35,76 % en 2018).

Recette du réseau TBM: 83 974 818 €, en hausse de +1,31%

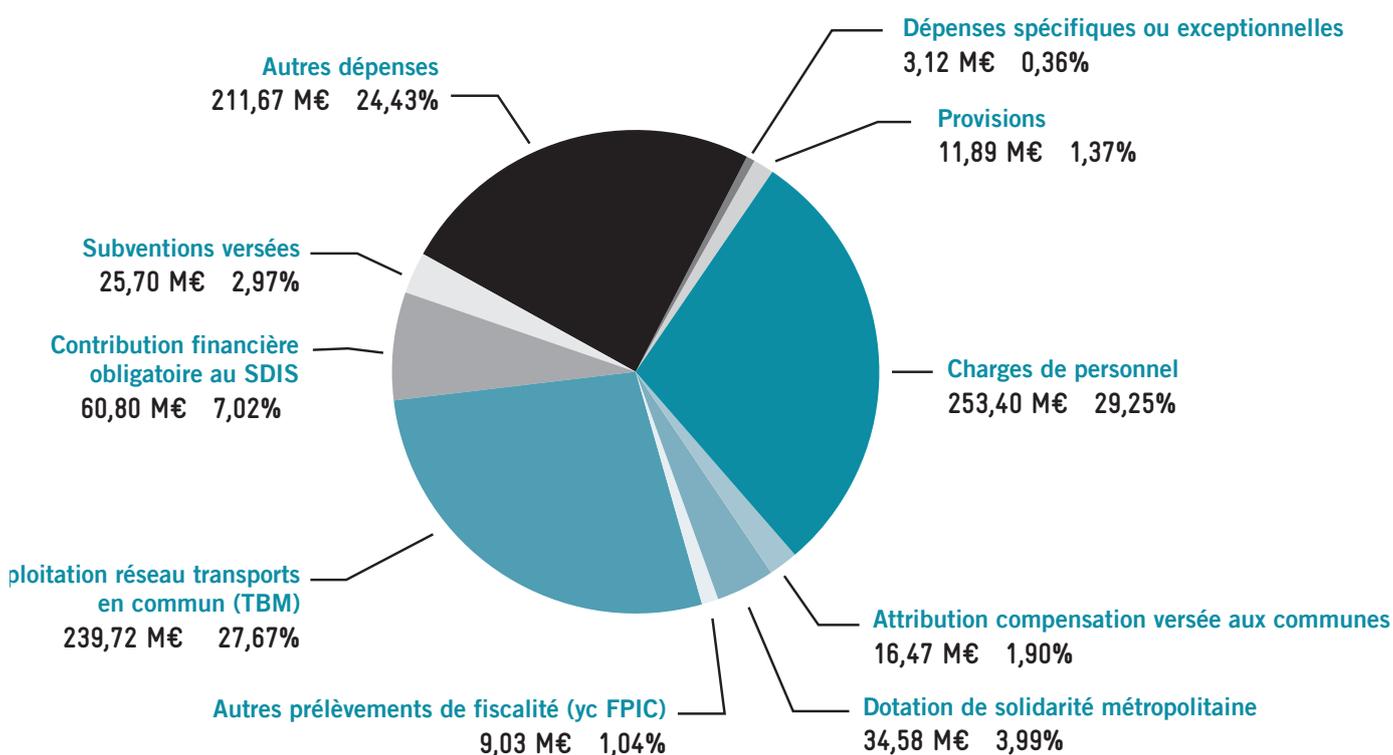
¹ Ce ratio sera confirmé lors de la fixation définitive de la contribution d'exploitation à l'issue de la commission de conciliation

> Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, toujours impactées par les transferts liés à la métropolisation

Hors frais financiers, le montant des dépenses réelles de fonctionnement s'élève, tous budgets confondus à **866,38 M€** (contre 867,22 M€ en 2018), et baissent facialement de -0,10 %, en raison de l'écriture exceptionnelle en 2018 de 28,8 M€ d'annulation du titre de recette émis en 2016 à l'encontre de l'État dans le cadre du contentieux sur le retraitement de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).

Cette dépense exceptionnelle retraitée, les dépenses 2019 progressent de 3,3 % ; progression constatée tant sur les charges de personnel que les autres moyens des services (avec des écarts très significatifs entre budgets puisque le budget principal ne voit ses charges progresser que d'1 %).

Ventilation des dépenses de fonctionnement hors frais financiers (866,38 M€)



Des charges de personnel en progression de +3,53%

L'évolution des effectifs est à mettre en perspective avec **l'intégration continue depuis 2016 de nouvelles communes dans le dispositif de mutualisation**, conformément au schéma de mutualisation, adopté par le Conseil de Métropole le 29 mai 2015 et le déploiement des nouvelles compétences imparties à notre établissement depuis 2014. L'année 2019 marque une étape supplémentaire dans la mutualisation des moyens avec la mise en œuvre du **cycle 4**, mais avec un périmètre réduit de transfert de personnel (5 équivalents temps plein) concernant des compétences numériques et systèmes d'information.

Globalement, les charges de personnel qui représentent le 1^{er} poste de dépenses de fonctionnement, **se sont élevées à 253,40 M€ en 2019**, soit une **progression de +3,53%** par rapport à 2018 (244,75 M€).

En dehors de l'évolution du périmètre de compétences, la masse salariale a été impactée notamment par les mesures suivantes :

- L'accroissement du **Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** à hauteur de +1,08 %, qui s'est élevé à 2,75 M€,
- **Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**, concernant la refonte des régimes indemnitaires mis en place en septembre 2018 a eu un impact de 1,5 M€,
- **La réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations »** (dite PPCR) a eu un impact estimé à 1,45 M€,
- **La réintroduction du jour de carence** visant entre autres à limiter le nombre d'arrêts de courte durée a eu un impact de 0,36 M€, soit 4 711 jours,

- L'effet de la réforme portant sur le **recours aux emplois aidés** continue de se faire ressentir. En effet, la masse salariale consacrée aux emplois aidés (service civique, contrat d'accompagnement dans l'emploi, emploi d'avenir) a baissé de 0,15 M€ entre 2018 et 2019,
- L'établissement reste fortement engagé en matière de **politique d'apprentissage** en consacrant près de 1 M€ à ce dispositif (Progression de 6,3%),

- La poursuite de la mise en application d'une nouvelle convention triennale conclue en 2018 avec le **Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique cette année. (FIPHP)** permettant ainsi le déploiement d'une politique handicap commune aux trois entités,
- **L'évolution des effectifs** sur 2019 a concerné plusieurs domaines. Il est constaté un effet report du plan propreté (recrutement d'ampleur mis en œuvre au 1^{er} septembre 2018). En outre, le domaine du digital a vu croître ses effectifs de manière significative malgré les tensions existantes pour ces compétences sur le marché du recrutement.

Bordeaux Métropole assure son rôle de redistribution, malgré la baisse de ses ressources fiscales élargies

Les **dépenses dites de « redistribution » brutes** de fonctionnement, composées des reversements au titre de l'Attribution de Compensation (**AC**), de la Dotation de Solidarité Métropolitaine (**DSM**), s'élèvent à **51,05 M€** (contre 50,25 M€ en 2018), dont **16,47 M€** au titre des AC en fonctionnement et **34,58 M€ de DSM** versées aux communes par Bordeaux Métropole.

En y intégrant également la part métropolitaine du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (**FPIC**) de **8,72 M€**, **les dépenses brutes totales de redistribution s'élèvent à 59,77 M€** (pour 58,65 M€ en 2018). Elles représentent **6,90% des dépenses hors frais financiers** (contre 6,76% en 2018).

Concernant les AC, **les mécanismes financiers mis en place dans le cadre de métropolisation ont conduit la majorité des communes à verser une AC à la Métropole à compter de 2016, alors qu'elles en recevaient une jusqu'en 2015.** En 2019, Bordeaux Métropole a reçu de 19 communes une AC en fonctionnement de 96,52 M€, et inversement, a payé 16,47 M€ d'AC aux 9 autres communes, soit une recette nette d'AC en fonctionnement de 80,06 M€ reçue par notre établissement.

En déduisant des dépenses brutes de redistributions totales versées (59,77 M€) les AC de fonctionnement reçues des communes (96,52 M€), **Bordeaux Métropole a reçu en 2019 un montant net qui s'élève en définitive à +36,75 M€.**

S'agissant de la **DSM (34,58 M€)**, avec **43,43 €/hab** versés en 2019, Bordeaux Métropole reste une des entités les plus redistributrices au sein des métropoles de plus de 200 000 habitants (Source Cabinet FCL).

Une métropole solidaire de ses communes : **43,43€ / hab** reversés par Bordeaux Métropole en 2019 aux communes membres au titre de la Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM)

Concernant le **FPIC**, le prélèvement opéré sur l'ensemble intercommunal (28 communes + Bordeaux Métropole) s'est élevé à **-14,52 M€** (-14,67 M€ en 2018), dont **-8,72 M€ mis à la charge de Bordeaux Métropole** (-8,40 M€ en 2018) et **-5,79 M€** à celle des communes membres (-6,27 M€ en 2018).

Par ailleurs, le droit commun exonère de contribution les communes les plus fragiles. En 2019, cette exonération est totale pour toutes les communes en Dotation de Solidarité Urbaine cible (DSU cible) et les 2 500 premières communes à la Dotation de Solidarité Rurale cible (DSR cible). **Bordeaux Métropole a ainsi pris en charge intégralement les contributions au FPIC des communes de Cenon (-0,18 M€), Floirac (-0,12 M€) et Lormont (-0,18 M€)** du fait de leur éligibilité à la DSU cible, soit un montant total de **-0,48 M€ intégré dans ce prélèvement de -8,72 M€.**

Une métropole solidaire contribuant à la péréquation nationale en faveur des territoires disposant de moins de ressources : **8,72 M€** reversés

Des dépenses du réseau TBM en évolution et un taux de couverture qui se dégrade

Au titre de la gestion du **réseau de transports en commun**, la **contribution forfaitaire d'exploitation (CFE et CET)** versée au délégataire TBM, enregistrée dans les comptes de l'exercice 2019 à hauteur de **239,72 M€**, est le 2^e poste de dépenses de fonctionnement après les dépenses de personnel. En première lecture, la contribution augmente de 3,87 % par rapport au montant exécuté en 2018 de 230,78 M€.

Un **arrêté des comptes provisoire 2019 en date de juillet**, dans l'attente de la commission de conciliation entre le délégant et le délégataire, laisse apparaître un forfait de charges provisoire de 244,95 M€ pour 231,76 M€ en 2018. **Un arrêté des comptes modificatif 2019 devrait être établi dans le courant du second semestre 2020.**

Avec un total de recettes perçues de 83,97 M€, Le **déficit global provisoire s'établit ainsi à 160,98 M€** pour 148,87 M€ en 2018, soit une hausse estimée de +8,13 %.

Le taux de **couverture des dépenses**, qui était de 31,5 % en 2015, 32,4 % en 2016, 34,14 % en 2017, 35,76 % en 2018, **connaît un léger recul, puisqu'il atteint 34,29 % en 2019, au regard des données provisoires en date de juillet 2020.**

Une contribution obligatoire au budget du SDIS encadrée par la loi

Concernant la défense contre l'incendie, la **contribution obligatoire au SDIS** (service départemental d'incendie et de secours de la Gironde) s'est élevée à **60,80 M€**. Elle augmente de +1,27 % par rapport à 2018 (60 M€) notamment du fait du financement complémentaire au titre de l'activité de contrôle des points eau incendie (600 K€ par an auxquels s'ajoutent une subvention d'investissement de 2,9 M€).

Un volume de subventions versées stabilisé qui contribue à un effort constant de la Métropole envers le milieu associatif

Le montant des **subventions versées aux organismes publics et aux associations** se stabilise à hauteur de **25,70 M€** par rapport aux versements de 2018 (25,67 M€).

En 2019, Bordeaux Métropole a réceptionné **581 demandes de subventions** (612 en 2018) pour une aide au fonctionnement ou à l'organisation de manifestations et actions spécifiques, ce qui représente une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Le taux de refus diminue à 19 % contre 24 % en 2018, **et le nombre de demandes pour lesquelles une suite positive a pu être donnée (471 demandes) est en légère progression aussi par rapport à 2018** (464 demandes acceptées).

En 2019, les subventions aux organismes de droit privé (17,12 M€) représentent 66 % des subventions de fonctionnement mandatées sur l'exercice (72 % en 2018).

Ainsi, **les subventions aux personnes de droit privé**, que ce soit au titre d'acomptes de subventions attribuées en 2019 ou de soldes de subventions versées antérieurement, sont en baisse de 7,46 % par rapport à 2018, après avoir progressé de 14,7 % l'année précédente (avec 18,5 M€).

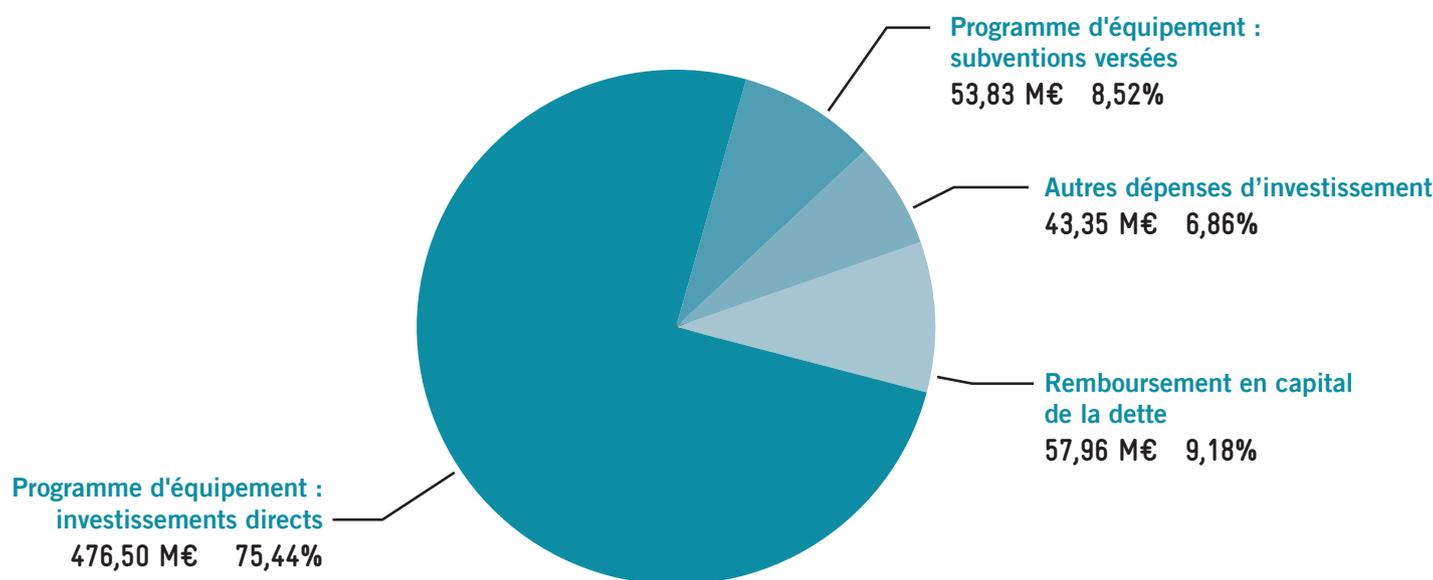
Des dépenses courantes de fonctionnement maîtrisées

Tous budgets confondus, **les dépenses courantes de fonctionnement** (énergie, fournitures, prestations de services, locations, entretien, maintenance, honoraires, gardiennage...), s'élèvent à **137,30 M€**. Elles sont en hausse de **1,07 %** par rapport à 2018 (136,34 M€), avec cependant une progression nettement ralentie. Parmi ces dépenses, figurent, **20,80 M€ de dépenses d'énergie, de fluide et de fournitures, 36,61 M€ de prestations d'entretien et de réparation, 10,41 M€ de remboursement de frais** dont 8,4 M€ remboursés aux communes dans le cadre des conventions de délégation de service pour l'exercice des missions propreté, plantations et mobilier urbain, **9,79 M€ de locations et charges locatives.**

> Des dépenses réelles d'investissement en légère baisse, soutenues tout de même par les grands projets d'équipement

En baisse de 0,94% par rapport à 2018, le montant global des dépenses d'investissement atteint **631,64 M€** sur l'année 2019.

Ventilation des dépenses d'investissement (631,64 M€) :



Hors remboursement de la part en capital de la dette (57,96 M€ en 2019 contre 57,41 M€ en 2018), les dépenses d'investissement représentent **573,68 M€**, en diminution de 1,13 %, conséquence d'une réduction **du programme d'équipement en 2019** et tout particulièrement de la part des subventions d'équipement versées dont le volume se réduit de plus d'un tiers (-34,05 %), mais compensé en grande partie par une forte évolution à la hausse des autres dépenses d'investissement et des immobilisations financières.

Le **programme d'équipement** (y compris les subventions d'équipement et fonds de concours), **s'élève à 530,33 M€** (558,39 M€ en 2018), ce qui représente **une baisse de 28,06 M€**. Il constitue plus de 8/10 des investissements globaux sur l'exercice, avec 83,96 % du total des dépenses.

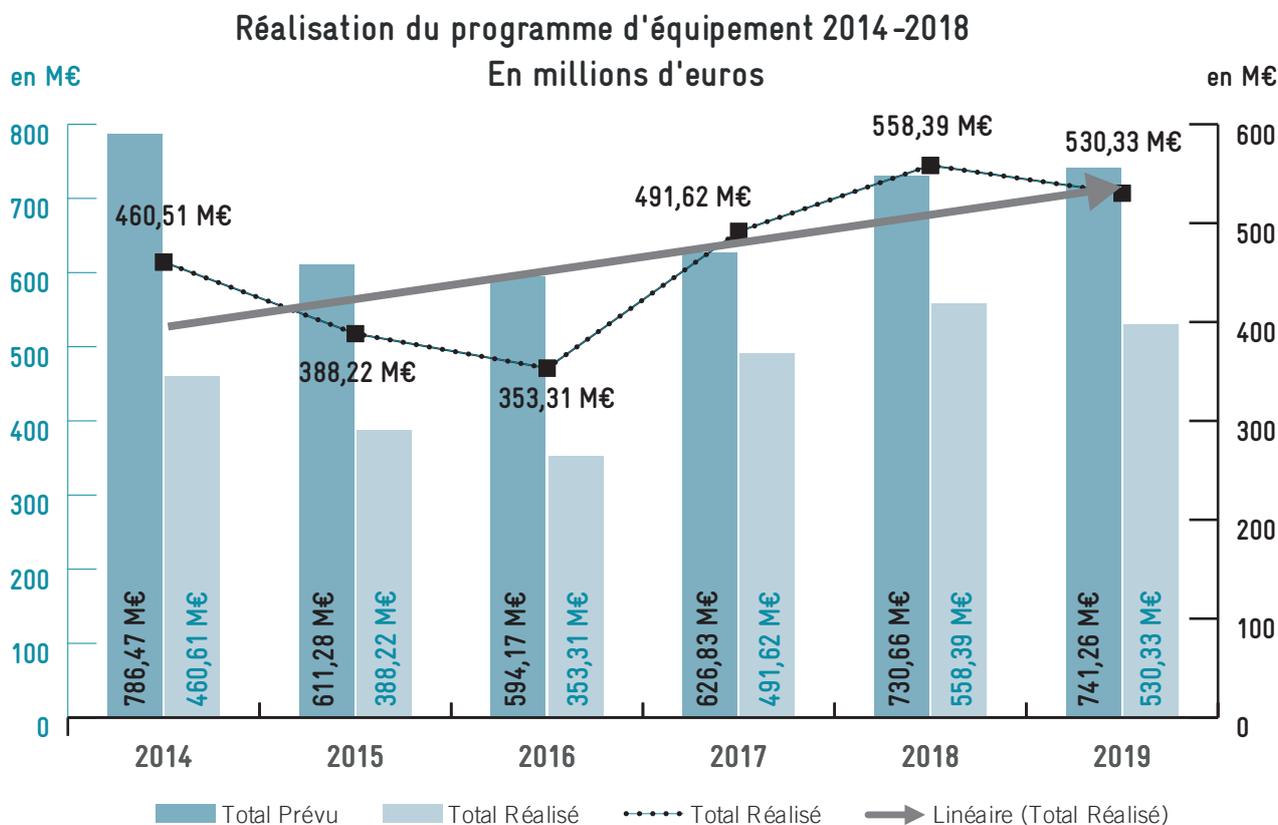
Après une évolution à la baisse entre 2014 et 2016, le programme d'équipement a connu un regain d'accroissement durant deux ans, en 2017 et 2018, pour de nouveau subir **un fléchissement de -5,03 % au cours de l'exercice 2019**.

Ainsi, **les investissements directs** du programme d'équipement évoluent, tous budgets confondus, de **-0,06 %** sur l'exercice 2019 pour atteindre 476,50 M€ (contre 476,77 M€ en 2018).

En revanche, **les investissements indirects** (fonds de concours et subventions d'équipements versées), **voient leur part fortement se réduire de -20,21 % en 2018 puis -34,05 % en 2019 atteignant ainsi le seuil le plus bas de ces 6 dernières années, avec 53,83 M€**.

Pour autant, le programme d'équipement connaît un certain dynamisme avec la poursuite des travaux sur les débouchés du pont Simone-Veil et le règlement des sommes dues au titre de la transaction, la mise à 2x3 voies de la rocade, mais aussi dans le cadre des projets

d'aménagement urbain et économique (les opérations d'intérêt métropolitain dont les Bassins à flot ou Saint-Jean Belcier, le programme 50 000 logements) mais également les participations aux opérations en faveur du logement portées par les opérateurs de l'habitat.



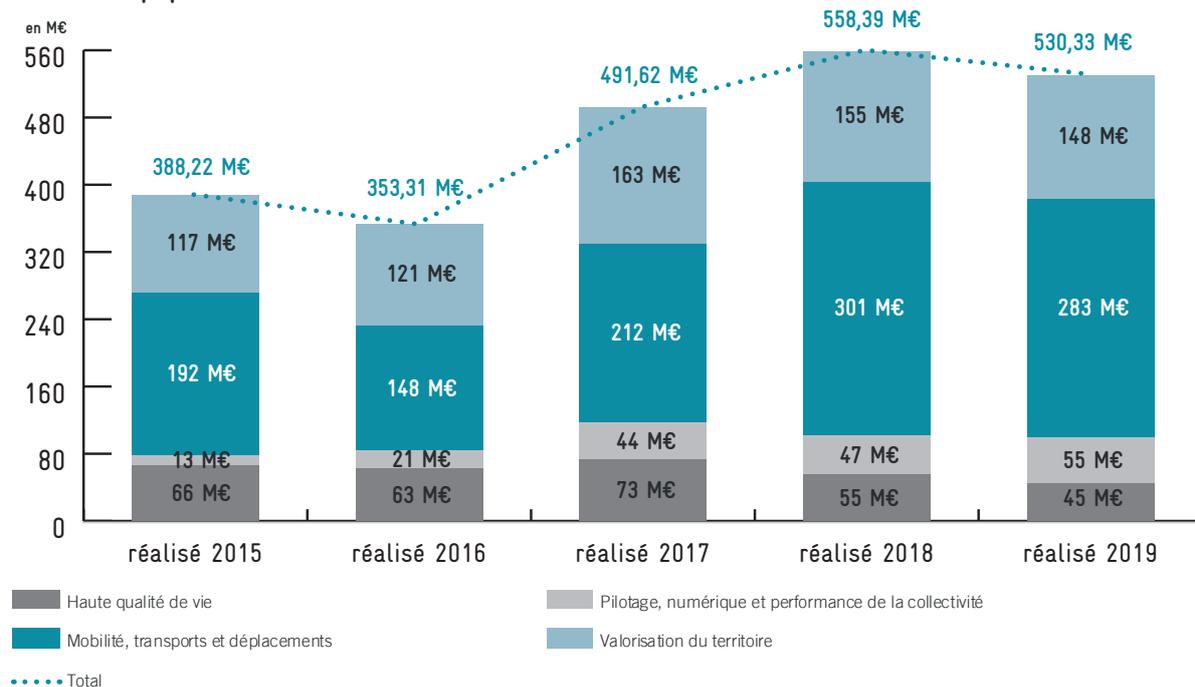
Le **pourcentage des crédits mandatés** ressort à **71,54%** en 2019, en baisse de près de 7 points du taux record atteint en 2017 (78,43%). Cette baisse s'explique par le **net fléchissement des investissements indirects** (58,38% en 2019 contre 69,95% en 2018), sur lesquels notre établissement a peu de maîtrise, notamment au regard des calendriers prévisionnels pluriannuels.

Ce taux de consommation élevé se vérifie particulièrement dans le domaine de **la mobilité et des transports qui atteint un taux supérieur à 80%** en 2019, suivi du Pilotage, Numérique et performance de la collectivité (76%), de la Valorisation du territoire (63%).

Dépenses d'équipement en 2019 :
530 328 641 €
2,78 Md€ de dépenses
 d'équipement mandatées depuis 2014

> L'évolution du programme d'équipement par grande politique :

Programme d'équipement - Réalisations 2015 - 2019 en M€



Sur l'exercice 2019, près de 81 % des dépenses se sont concentrées sur les 2 domaines d'activité suivants :

- la politique **Mobilité, transports et déplacements (53% des dépenses d'équipement)**
- la politique **Valorisation du territoire (28% des dépenses d'équipement)**

Mobilité, transports et déplacements (283,37 M€)

Les **transports en commun** concentrent près de 60 % des investissements 2019 du domaine, soit 165,80 M€, avec principalement :

- **68,96 M€** d'acquisitions de fonciers et de travaux nécessaires à la **création de la ligne D** qui comprendra à terme un tracé de 9,8 km avec 15 stations et 2 parcs-relais sur les communes de Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Eysines,
- **49,16 M€** d'acquisition de **matériel roulant tramway** (30 rames supplémentaires),
- **14,39 M€** de renouvellement du **parc de bus**,
- **7,80 M€** pour la fin de l'**extension de la ligne C** jusqu'à Villenave-d'Ornon,
- **3,65 M€** de dépenses concernant des études sur la création d'un **3^e dépôt** et les travaux de **restructuration du dépôt de bus Lescure**,
- **2,36 M€** consommés en études préalables pour le projet de la **desserte de la zone aéroportuaire**.

Le domaine **itinéraires et voies** globalise 116,17 M€ des investissements parmi lesquels :

- **11,83 M€** pour la **construction du pont Simone-Veil** afin de financer les travaux préparatoires et des travaux préparatoires et des aménagements des débouchés sur les deux rives,
- **6 M€** de contribution aux travaux d'**amélioration de la rocade** (poursuite de la mise à 2x3 voies entre les échangeurs 10 et 4),
- **7,31 M€** de dépenses affectées aux **grosses réparations des infrastructures de voiries**, situées sur le territoire métropolitain,
- **3,3 M€** de travaux d'**aménagement de la place Tourny**,
- **2,96 M€** de travaux de réaménagement de **la Place Gambetta** à Bordeaux,
- Les dépenses de **voirie de proximité** ont représenté **51,58 M€** en 2019, en augmentation de 1,91 M€ par rapport à l'année précédente (49,67 M€).

Les **déplacements et stationnement** ont donné lieu à 1,40 M€ de dépenses, dont principalement :

- **0,95 M€** de dépenses consacrées à la politique **Vélo** comme un moyen alternatif de déplacement.

Valorisation du territoire (147,60 M€)

Les dépenses d'équipement effectuées au sein de la politique **Valorisation du territoire** ont été principalement destinées à **l'aménagement urbain et patrimonial** (46,32 %), à **l'habitat, le logement et le renouvellement urbain** (18,65 %), à la **politique foncière** (15,52 %), et aussi la **croissance des entreprises et du territoire** (12,10 %).

L'**aménagement urbain et patrimonial** comptabilise 68,37 M€ de dépenses réalisées en 2019, avec notamment :

- **10,37 M€** de participation à l'équilibre et à la remise d'ouvrage (équipements publics), selon le traité de concession (et l'avenant 1) avec la SPL La Fab, destinés à la ZAC Route de Toulouse à **Bègles/Villenave-d'Ornon**,
- **8,80 M€** de participation selon le traité de concession (et l'avenant 1) signé avec la SPL La Fab, destinés à un réaménagement des équipements publics du **secteur Marne à Mérignac** dans le cadre du programme 50 000 logements,
- **8,57 M€** de travaux concernant le **PAE Bassins à flot et 4,90 M€** pour le **groupe scolaire**,
- **6,13 M€** d'avances réglées selon l'avenant 1 du protocole d'accord concernant **l'aménagement de la ZAC Saint-Jean Belcier**,
- **4 M€** versés selon le protocole cadre portant sur la réalisation de la **ZAC Garonne-Eiffel**,
- **3,30 M€** de participations dans le cadre du traité de concessions d'aménagement pour la réalisation du projet **ZAC Eysines Carès Cantinolle**,
- **3,18 M€** de participation selon le traité de concession (et l'avenant n°1) avec la SPL La Fab, destinés à un aménagement et la réalisation d'équipements publics du secteur **Mérignac Soleil**, dans le cadre du programme 50 000 logements,
- **2,46 M€** de participations au **projet Euratlantique**,
- **2,34 M€** de participations versées dans le cadre du **dispositif de soutien aux groupes scolaires communaux**,
- **2,10 M€** concernant les travaux de la **ZAC Bastide-Niel**.

L'habitat, le logement et le renouvellement urbain concentrent 27,52 M€ de dépenses, dont :

- **12,97 M€** d'aides pour assurer l'équilibre de diverses opérations (dont Les Naturelles sur Artigues-près-Bordeaux - rue du Moura à Bassens - avenue Victor Hugo à Carbon-Blanc - Les acacias, rue de Tivoli, boulevard Alfred Daney, résidence Florestine Counord, résidence Concerto, rue Lucien Faure, résidence Horizons, résidence Médoc sur Bordeaux - rue Naudet, résidence Crédentiale à Gradignan - Le Dorat 2 à Bègles - résidence Jean Moulin sur Le Bouscat - résidence l'Orée du Médoc à Saint-Médard-en-Jalles - résidence Orizon Plein Ciel, secteur Pichet, avenue

de la Libération à Mérignac - résidence Briquetterie, Les Granges, rue du Procurayre à Parempuyre - résidence Le Clos du Thil, La Houm de Castet au Taillan-Médoc - résidence Santillane, secteur Campus Universitaire sur Talence - résidence Les Lierres sur Bruges - résidence Novaé à Pessac - Villepreux à Saint-Aubin de Médoc - place Aristide Briand à Villenave-d'Ornon, etc.),

- **6,08 M€** de crédits délégués de l'État pour des interventions sur les logements du parc public (parmi lesquels Les Vergers du Tasta (Zac) à Bruges - avenue Victor Hugo à Carbon-Blanc - place de la Ferme Richemont, rue Lucien Faure, rue des genêts à Bordeaux - rue du Procurayre à Parempuyre - résidence La Cité des Métiers à Pessac - avenue Georges Lasserre à Talence - résidence l'Orée du Médoc à Saint-Médard-en-Jalles, etc.),
- **8,47 M€** de dépenses réalisées dans le cadre de la politique de la ville (7,04 M€ en 2018), dont 0,5 M€ versé aux partenaires des contrats de ville et 5,02 M€ pour favoriser le renouvellement urbain avec notamment 1,15 M€ d'actions d'accompagnement, ou encore 0,51 M€ de travaux effectués dans le cadre du PNRQAD.

La **croissance des entreprises et du territoire** concentre 22,91 M€ de dépenses, dont :

- **9,64 M€** d'acquisitions pour des **réserves foncières** (achat par exemple d'un immeuble bâti rue de la Poudrière à Pessac pour 4,83 M€, d'un immeuble bâti situé rue du Maréchal Lyautey à Blanquefort pour 0,9 M€, etc.),
- **12,37 M€ d'acquisitions immobilières pré-opérationnelles** avec notamment l'acquisition, avenue de la Libération au Bouscat, des parcelles de la concession automobile Peugeot pour 8,87 M€.

La **Politique Foncière** concentre 17,86 M€ de dépenses, dont :

- **8,94 M€** pour les études, le foncier et les travaux dédiés à l'aménagement de la zone économique de l'**OIM Bordeaux Aéroport**,
- **2,74 M€** de dépenses d'acquisitions, d'études et de travaux d'aménagement dans le cadre de l'**OIM Inno Campus**,
- **2,09 M€** de dépenses d'acquisitions et de travaux d'aménagement dans le cadre de l'**OIM Voie nouvelle Marcel Dassault**.

Au sein des autres secteurs, il convient de souligner les engagements au titre de **l'enseignement supérieur** (avec **2,25 M€** de participations apportées à l'**opération Agglo-campus**) mais aussi au titre des **Grandes infrastructures** (**1,44 M€** de participation à la ligne **LGV Bordeaux-Tours**).

Pilotage, numérique et performance de la collectivité (54,8 M€)

Ce sont **46,11 M€** consacrés au développement du **numérique et de l'e-administration**, contre 34,71 M€ en 2018, avec un taux de réalisation atteignant 94,69 %.

Les dépenses ont notamment bénéficié à l'infrastructure métropolitaine à hauteur de 20,50 M€ (dont 6,88 M€ pour les infrastructures, services centraux et hébergés, 12,95 M€ pour les services numériques et la maintenance applicative, 10,59 M€ pour des postes de travail, 2,08 M€ pour les réseaux et télécommunications).

Près de **8,69 M€** de dépenses liées à la **Performance de la collectivité** (dont 2,55 M€ en aménagements, réparations et réhabilitation des groupes scolaires, 2,22 M€ en renouvellement de véhicules).

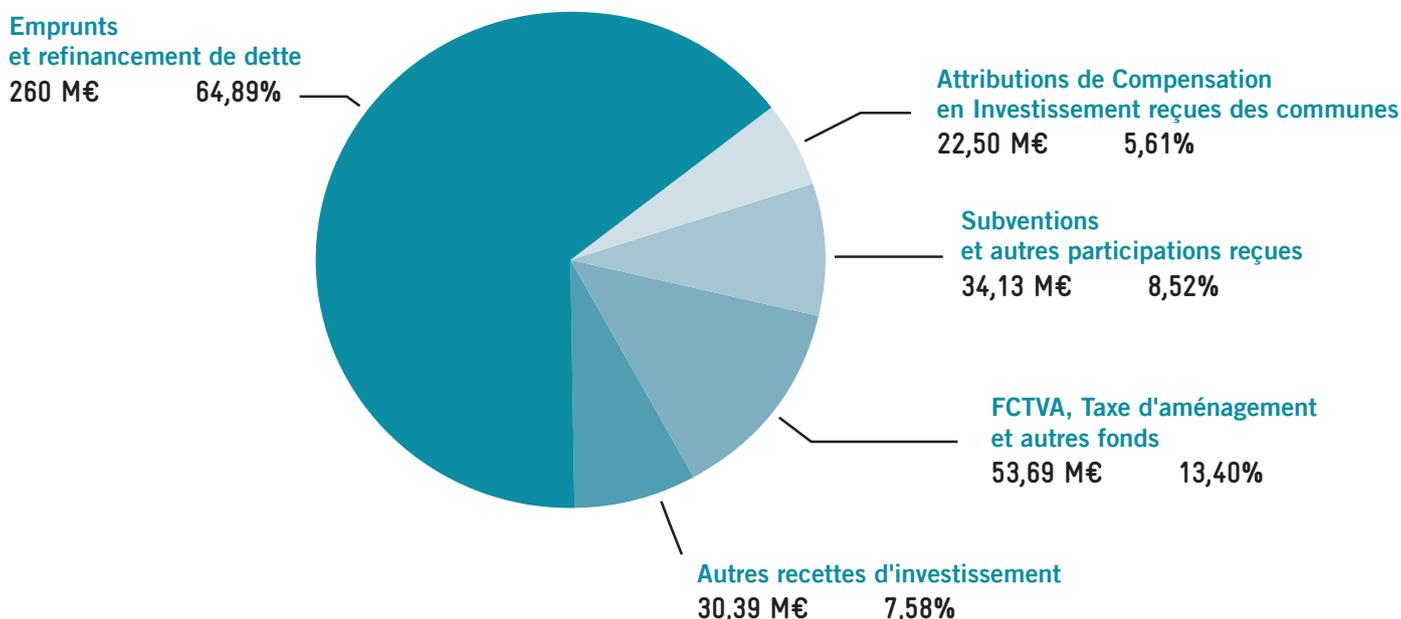
Forte progression des autres dépenses d'investissements

- Elles ont quasiment doublé, passant de 21,84 M€ en 2018 à **43,35 M€** au cours de l'année 2019, dont **17,23 M€ d'immobilisations financières** (+152,14 %). Parmi celles-ci :
 - Une avance de **7 M€** versée à la SEM Incité (concession d'aménagement du centre historique de Bordeaux),
 - Un premier acompte de **5,5 M€** versé à la SPL La Fab (acquisitions et portage foncier à des opérations d'aménagement du programme 50 000 logements),
 - Un acompte de **1,55 M€** versé à la commune de Villenave-d'Ornon (travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire),
 - Les reversements de taxe d'aménagement et de taxe locale d'équipement aux communes pour **11,82 M€**,
 - Des dépenses effectuées pour le compte de tiers à hauteur de **12,13 M€** (ces dépenses, enregistrées sur des comptes 458x, sont amenées à être remboursées à Bordeaux Métropole pour la part non subventionnée, conformément aux modalités prévues dans les conventions de mandats signées à cet effet).

> Des recettes réelles d'investissement en progression, avec la mobilisation de 260 M€ d'emprunt

Y compris le résultat d'exploitation affecté en réserves fin 2018 (183,15 M€), **les recettes d'investissement** s'élèvent au total à **583,85 M€**, en hausse de **+21,99 %**. Elles comprennent la mobilisation de 260 M€ d'emprunts.

Ventilation des recettes d'investissement (hors résultat d'exploitation affecté en réserve) :



- Hors résultat d'exploitation affecté en réserves (183,15 M€) et hors emprunts mobilisés (260 M€), les recettes réelles de l'année 2019 atteignent **140,70 M€** (+10,31 % par rapport à 2018) comprenant :

- **31,21 M€ de FCTVA** versés par l'État au titre des investissements 2017, en augmentation par rapport au montant reçu en 2018 (19,70 M€),

- **22,50 M€ d'Attributions de Compensation en Investissement (ACI)** reçues des communes,

- **22,48 M€ au total taxes locales d'équipement et d'aménagement**, soit une baisse de 4,38 % (-1,03M€) par rapport à 2018, dont 3,35 M€ de taxe d'aménagement en secteur à taux majoré,

- **17,80 M€ de créances remboursées** à Bordeaux Métropole (notamment par la SPL La Fab),

- **10,98 M€** concernant les **Programmes d'Aménagement d'Ensemble (PAE)**,

- **8,94 M€ de recettes d'amendes de police** en baisse de 18,8 % par rapport au produit 2018 (11,01 M€), conséquence d'une dépenalisation du stationnement payant avec l'instauration des forfaits de post-stationnement. Pour mémoire, ce produit doit être affecté au financement des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière,

- **3,10 M€** reçus dans le cadre de l'aménagement de l'**OIM Bordeaux Aéroport**,

- **2,50 M€** de participations du Département pour la réhabilitation du **parc des expositions**.

> Une gestion active et maîtrisée de la dette

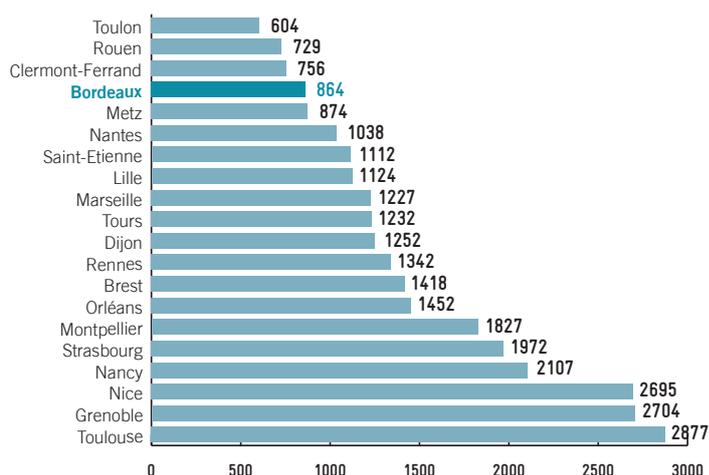
L'encours de dette s'élève au total à **889,76 M€ au 31 décembre 2019**, contre 687,13 M€ au 1^{er} janvier 2019, soit une augmentation de 29,38 % qui s'explique par la mobilisation de 260 M€ d'emprunts nouveaux en 2019, dont 160 M€ mobilisés pour financer le développement des transports en commun.

La **dette métropolitaine** présente **un profil très sécurisé** avec 95,76 % de son encours classé sans risque en catégorie 1-A (contre 94,15 % en 2018) et 4,10 % classés 2-B, **elle ne comporte par conséquent aucun risque selon la typologie « Gissler »**. S'agissant des financements bancaires classiques, la Banque Postale est de plus en plus présente sur le marché des collectivités locales avec des conditions financières attractives que Bordeaux Métropole a saisies. Par ailleurs, des conditions financières plus favorables ont conduit la Métropole à privilégier le financement de ses projets par les institutions financières nationales et européennes (CDC, BEI). Pour les mêmes raisons, l'AFL, la banque des collectivités à laquelle adhère la Métropole, prend une part de plus en plus importante dans l'encours de la dette.

L'**annuité consolidée** de la dette s'élève à **74,97 M€** contre 74,99 M€ en 2018. Elle est constituée de 57,96 M€ d'amortissement de capital (57,41 M€ en 2018) et 17,01 M€ de charges financières (17,58 M€ en 2018).

La **dette par habitant** passe de 864 € à **1 109 € en 2019**. Sur la base des **comptes administratifs 2018** et, en ne prenant en compte que la dette du budget principal et du budget annexe des transports de chaque métropole, **notre établissement affichait une dette par habitant parmi les plus faibles** (864 €), la moyenne pour l'ensemble des métropoles étant de 1 454 € à la même période.

La dette des métropoles par habitant (en €) périmètre budget principal + transports



Périmètre : CA 2018, budget principal + budget annexe transports

Enfin, l'indicateur de **capacité de désendettement augmente**, atteignant **2,93 années** à la fin de l'exercice contre 2,29 en 2018, il bénéficie d'une épargne brute en 2019 supérieure à celle de l'an passé.

La capacité de désendettement s'établit à **2,93 années** au 31 décembre 2019 pour **2,29 années** en 2018.

ANNEXES

- Comptes administratifs agrégés de Bordeaux Métropole
- Dépenses d'équipement mandatées de 2014 à 2019
- Données synthétiques de la situation financière

COMPTES ADMINISTRATIFS AGRÉGÉS DE BORDEAUX MÉTROPOLE

> Synthèse de 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles de fonctionnement	982 521 660,13	1 027 654 032,38	1 141 611 514,74	1 169 773 100,57	1 205 249 212,51	1 221 898 066,09
Recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions)	969 413 141,08	997 389 283,92	1 128 195 651,80	1 115 449 315,41	1 184 846 528,56	1 187 156 162,59
Dont : produits fiscaux (y compris compensations fiscales)	295 767 228,00	303 388 516,00	303 074 863,00	315 855 486,00	329 773 571,00	349 456 978,00
Fonds National de Péréquation pertes produit TP Ets France Télécom	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
DCRTP + FNGIR	97 114 007,00	97 114 007,00	99 552 192,00	97 872 838,00	97 045 666,00	96 658 642,00
Versement transports	157 489 616,91	166 648 158,25	173 136 206,38	175 668 007,95	182 389 935,33	194 827 152,01
TEOM	81 499 147,00	83 687 300,00	91 355 794,00	93 446 032,00	96 285 259,00	99 362 557,00
Attribution de compensation versée par communes	14 478 965,00	15 222 975,00	113 187 707,00	93 169 428,00	95 108 247,00	96 524 775,00
Pénalité versée par communes art. 55 Loi SRU (logts. Sociaux)	217 014,79	196 950,19	272 858,06	690 274,85	908 665,36	1 203 091,36
Produits de cessions	13 108 519,05	30 264 748,46	13 415 862,94	54 323 785,16	20 402 683,95	34 741 903,50
Remboursement par l'État de TVA versée à tort par Bordeaux Métropole	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Soulte versée par le CG33 pour transfert à Bordeaux Métropole voirie départ*	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Dépenses courantes de fonctionnement (hors frais financiers)	672 372 080,91	659 485 235,70	810 190 758,90	818 876 611,87	867 219 481,09	866 379 004,98
Dont : personnel	132 192 744,04	132 918 414,71	222 288 665,39	237 477 035,45	244 752 122,73	253 403 453,79
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau transports	208 351 436,28	206 772 143,86	209 078 673,83	224 600 000,00	230 783 510,05	239 719 953,00
Contribution financière au SDIS	57 968 142,05	58 315 950,90	58 899 110,41	59 370 303,29	60 035 250,69	60 797 698,37
Attribution de compensation versée aux communes	55 793 041,27	54 546 312,00	24 214 035,00	17 255 702,00	16 616 830,00	16 468 855,00
Prélèvement sur T.P. au profit du F.D.P.T.P.	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Fonds de Péréquation Recettes Fiscales Interco* & Communales (FPIC)	3 220 433,00	4 127 242,00	5 930 819,00	7 540 356,00	8 395 985,00	8 722 983,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom,,)	1 559 390,72	104 435,64	7 754,90	187 189,37	258 934,48	303 256,30
Dotation de Solidarité Métropolitaine	35 523 957,10	34 633 470,35	33 756 391,37	33 643 085,12	33 637 779,65	34 582 317,21
Subvention d'équipement & fonds de concours						
Résultat brut	310 149 579,22	368 168 796,68	331 420 755,84	350 896 488,70	338 029 731,42	355 519 061,11
Résultat brut hors produit de cessions	297 041 060,17	337 904 048,22	318 004 892,90	296 572 703,54	317 627 047,47	320 777 157,61
Intérêts (avec paiement ICNE en N+1 compris) et frais financiers divers	18 305 420,82	20 101 417,96	15 450 969,91	19 115 296,24	17 584 966,25	17 004 077,19
Épargne brute	291 844 158,40	348 067 378,72	315 969 785,93	331 781 192,46	320 444 765,17	338 514 983,92
Épargne brute hors produits de cession	278 735 639,35	317 802 630,26	302 553 922,99	277 457 407,30	300 042 081,22	303 773 080,42
Remboursement dette en capital	58 069 376,49	63 193 960,56	109 211 962,43	59 162 063,59	57 406 254,26	57 962 323,79
Indemnités et remboursements sur autof.	6 200 641,50	34 619 043,35	0,00	14 597 792,32	0,00	0,00
Annuités d'emprunt (Capital + frais financiers)	82 655 445,95	79 956 096,06	73 686 132,34	92 875 152,15	74 991 220,51	74 966 400,98
Autres remboursement de dettes		37 958 325,81	50 976 800,00			
Autofinancement courant	227 574 140,41	250 254 374,81	206 757 823,50	258 021 336,55	263 038 510,91	280 552 660,13
Autofinancement courant hors produit des cessions	214 465 621,36	219 989 626,35	193 341 960,56	203 697 551,39	242 635 826,96	245 810 756,63
Ressources d'investissement	217 455 051,40	183 708 971,62	77 680 183,63	155 584 499,41	257 550 223,21	400 703 378,40
Dont : emprunts & avances	120 000 000,00	100 000 000,00	5 000 000,00	0,00	130 000 000,04	260 000 000,00
Dont : emprunts refinançant indemnités	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Dépenses réelles investissement (- cpté 16)	469 036 708,17	468 787 330,74	378 474 320,39	545 771 426,38	580 225 308,80	573 677 099,58
Dont : dépense d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	460 613 609,20	388 219 582,15	353 313 368,27	491 619 157,73	558 389 486,75	530 328 641,23
Pour mémoire : dépense d'équipement avec subvention d'équipement en section de fonctionnement	460 613 609,20	388 219 582,15	353 313 368,27	491 619 157,73	558 389 486,75	530 328 641,23
Intégration ONB résultats Syndicats (3 Aires Gens du voyage / SIJALAG & SPIRD)		132 684,78	397 769,33			
Variation du fonds de roulement	-24 007 516,36	-34 823 984,31	-94 036 313,26	-132 165 590,42	-59 636 574,68	107 578 938,95
Fonds de roulement initial (corrigé* le cas échéant)	374 202 079,66	350 194 563,30	315 503 263,77	221 864 719,84	89 699 129,42	30 062 554,74
Fonds de roulement final	350 194 563,30	315 503 263,77	221 864 719,84	89 699 129,42	30 062 554,74	137 641 493,69

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ratios						
Épargne brute / prod. de fonctionnement (hors produit des cessions)	28,75 %	31,86 %	26,82 %	24,87 %	25,32 %	25,59 %
Autofinancement courant / prod. Fonct. (Hors produit des cessions)	22,12 %	22,06 %	17,14 %	18,26 %	20,48 %	20,71 %
Annuité emprunt/ produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	8,53 %	8,02 %	6,53 %	8,33 %	6,33 %	6,31 %
Emprunts exercice / dépenses équipement	26,05 %	25,76 %	1,42 %	0,00 %	36,79 %	49,03 %
FDR / (charges courantes fct. + Annuité dette) en jours	167	154	90	38	11	53
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	28,75 %	31,86 %	26,82 %	24,87 %	25,32 %	25,59 %
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	62,45 %	61,14 %	49,41 %	55,14 %	58,04 %	74,95 %
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute hors produit de cessions (années)	2,17	1,92	1,84	2,22	2,29	2,93
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute hors produit de cessions (années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fds de concours	2,17	1,92	1,84	2,22	2,29	2,93
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute (années) (hors produit des cessions et produits exceptionnels (remb° par l'État TVA versée à tort par Bordeaux Métropole et soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						
Charges de fonctionnement	690 677 501,73	679 586 653,66	825 641 728,81	837 991 908,11	884 804 447,34	883 383 082,17
Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	969 413 141,08	997 389 283,92	1 128 195 651,80	1 115 449 315,41	1 184 846 528,56	1 187 156 162,59
Encours dette	605 390 579,59	609 756 970,41	557 443 037,61	615 103 914,37	687 725 260,14	889 762 936,27

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

> de 2014 à 2019

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014 à 2019
Budget Principal TTC							
Cimetières	473 242,38	646 401,92	666 177,31	723 098,80	711 627,98	887 961,14	4 108 509,53
Développement économique	14 465 209,23	12 484 680,53	7 169 691,49	8 309 534,94	11 402 743,36	17 758 077,60	71 589 937,15
Enseignement	5 371 966,28	4 809 772,24	3 394 877,05	1 284 828,62	5 064 091,01	2 762 948,28	22 688 483,48
Administration générale - Moyens	14 142 184,14	11 862 462,22	20 581 487,92	41 787 610,21	44 236 695,50	49 313 248,76	181 923 688,75
Urbanisme et Habitat	34 794 875,37	40 330 721,07	35 256 319,25	67 695 542,08	75 230 261,81	82 885 173,66	336 192 893,24
Incendie et secours	1 039 790,37	923 578,94	1 284 557,52	1 269 834,76	1 408 444,52	968 872,05	6 895 078,16
Halles et marchés	51 024,86	1 123 979,18	542 837,92	781 063,44	107 490,84	152 266,95	2 758 663,19
Ordures ménagères (bâtiments compris)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assainissement pluvial	14 891 152,00	9 876 482,71	9 041 940,40	5 131 463,41	5 185 938,60	5 394 010,06	49 520 987,18
Autres transports (transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire, routiers, nationaux)	3 222 759,66	2 373 017,46	901 666,95	3 646 706,78	2 788 817,48	2 969 347,30	15 902 315,63
Transports (Aménagements de voirie)	3 397 093,61	6 079 821,49	7 920 689,19	13 286 831,94	4 042 206,80	6 400 015,46	41 126 658,49
Voirie	79 128 855,10	69 970 546,58	73 658 676,73	92 940 079,22	117 410 523,08	104 893 471,13	538 002 151,84
Voirie (bâtiments)	352 287,22	59 475,88	269 205,05	2 496 867,59	448 780,65	33 397,49	3 660 013,88
Interventions sociales - sports, jeunesse et cultures	10 756,80	737 830,70	465 716,81	1 329 504,85	3 469 577,93	2 604 717,11	8 618 104,20
Autres réseaux	1 094 010,05	1 182 441,63	1 555 906,57	4 850 047,53	3 966 993,21	6 618 550,66	19 267 949,65
Eau et Préservation milieu naturel	2 103 830,78	3 727 623,98	3 171 910,43	16 688 464,02	11 449 580,68	8 248 625,98	45 390 035,87
Eau industrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BUDGET PRINCIPAL - TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	174 539 037,85	166 188 836,53	165 881 660,59	262 221 478,19	286 923 773,45	291 890 683,63	1 347 645 470,24
Budgets Annexes							
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	13 831 293,75	14 134 077,51	12 793 116,55	7 396 844,98	6 567 871,40	7 756 895,64	62 480 099,83
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	16 959,70	148 576,14	9 979,77	37 277,83	0,00	13 285,70	226 079,14
Abattoir (TTC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (HT) Réseau hors tramway	9 361 337,79	36 767 311,89	26 615 869,95	24 933 932,58	47 363 074,67	33 002 520,55	178 044 047,43
Transports (HT) T.C.S.P. puis tramway	162 005 157,20	64 433 803,80	28 636 471,38	54 848 484,85	105 718 405,50	122 379 238,36	538 021 561,09
Assainissement (TTC à partir de 1997)	14 908 743,77	31 437 509,80	28 215 846,42	39 020 942,01	29 844 025,32	21 102 290,25	164 529 357,57
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	2 488,00	0,00	0,00	2 488,00
Crématorium (TTC)	2 893 010,97	1 074 365,29	1 355 583,11	185 385,26	38 312,38	124 710,96	5 671 367,97
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	6 139 161,21	3 185 700,37	5 904 811,46	595 996,83	160 739,23	37 895,61	16 024 304,71
Eau Industrielle et sa régie	1 200,00	10 913,00	45 099,18	0,00	89 400,00	0,00	146 612,18
Équipements fluviaux				80 102,00	66 596,52	192 007,73	338 706,25
BUDGETS ANNEXES - TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	209 156 864,39	151 192 257,80	103 576 777,82	127 101 454,34	189 848 425,02	184 608 844,80	965 484 624,17
TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	383 695 902,24	317 381 094,33	269 458 438,41	389 322 932,53	476 772 198,47	476 499 528,43	2 313 130 094,41

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014 à 2019
Développement économique Fonds de concours	4 137 430,20	4 997 402,27	1 692 691,75	5 481 503,06	23 587 946,69	873 198,74	40 770 172,71
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	2 817 160,46	2 124 959,67	48 000,00	5 174 000,00	6 577 000,00	2 463 677,40	19 204 797,53
Administration générale - Moyens	2 965,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 965,40
Incendie et secours	0,00	194 340,64	33 562,16	43 660,18	128 771,15	299 216,73	699 550,86
Halles et marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 546,00	66 546,00
Cimetières	0,00	239 910,00	143 510,00	122 356,74	94 887,87		600 664,61
Urbanisme et Habitat - Fonds de concours	29 526 685,40	31 359 712,58	32 120 754,42	45 991 214,50	23 616 687,90	27 284 199,67	189 899 254,47
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assainissement pluvial	507 838,56	2 474,50	0,00	0,00	0,00	0,00	510 313,06
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)	0,00	228 503,97	49 602,80	98 409,78	12 500,00	12 500,00	401 516,55
Transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire et routier (nationaux)	30 439 566,19	19 606 135,28	11 424 468,73	6 849 862,32	636 968,61	3 018 123,06	71 975 124,19
Voirie (fonds de concours)	3 023 013,26	6 383 473,67	5 040 344,73	8 632 887,88	14 885 119,71	18 385 761,64	56 350 600,89
Voirie (bâtiments)	0,00	0,00	0,00	6 583 391,85	4 288 674,14	68 902,21	10 940 968,20
Eau & Asst, préservation milieu naturel	1 854 507,05	1 572 791,47	683 429,93	4 273 188,41	2 141 119,63	463 312,61	10 988 349,10
Interventions sociales - Sports, jeunesse et cultures	4 608 540,44	4 128 783,77	32 618 565,34	19 045 750,48	5 647 612,58	893 674,74	66 942 927,35
Parcs de Stationnement (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES	76 917 706,96	70 838 487,82	83 854 929,86	102 296 225,20	81 617 288,28	53 829 112,80	469 353 750,92
TOTAL GÉNÉRAL	460 613 609,20	388 219 582,15	353 313 368,27	491 619 157,73	558 389 486,75	530 328 641,23	2 782 483 845,33
TOTAL B.A. Tramway	162 005 157,20	64 433 803,80	28 636 471,38	54 848 484,85	105 718 405,50	122 379 238,36	538 021 561,09
TOTAL GÉNÉRAL (Hors B.A. Tramway)	298 608 452,00	323 785 778,35	324 676 896,89	436 770 672,88	452 671 081,25	407 949 402,87	2 244 462 284,24
BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects	251 456 744,81	237 027 324,35	249 736 590,45	364 517 703,39	368 541 061,73	345 719 796,43	1 816 999 221,16

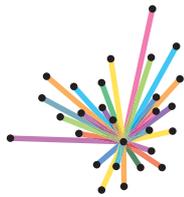
DONNÉES SYNTHÉTIQUES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

> Tous budgets confondus - Budget principal & Budgets annexes

Article R.2313-1 du CGCT

	Population	751 415	774 929	787 107	796 723	802350	Mouvements réels					
N° Ratio	RATIOS	C.A. 2015	C.A. 2016	C.A. 2017	C.A. 2018	C.A. 2019	Observations	C.A. 2015	C.A. 2016	C.A. 2017	C.A. 2018	C.A. 2019
1	Dépenses réelles de Fonctionnement Population	904,41	1065,44	1064,65	1111,18	1100,99		679 586 653,66 751 415	825 641 728,81 774 929	837 991 908,11 787 107	884 804 447,34 796 723	883 383 082,17 802 350
2	Produit des impositions directes Population	393,65	386,07	394,73	407,23	423,46	Pleine application du nouveau régime de fiscalité depuis 2011 (CET) avec rôles supplémentaires de TP	295 796 759,00 751 415	299 179 334,00 299 179 334	310 691 704,00 787 107	324 267 928,00 796 723	339 761 237,00 802 350
3	Recettes réelles de Fonctionnement Population	1327,35	1455,87	1417,15	1487,99	1479,60	Hors produits de cession (compte 775)	997 389 283,92 751 415	1 128 195 651,80 774 929	1 115 449 315,41 787 107	1 184 846 528,56 796 723	1 187 156 162,59 802 350
4	Dépenses d'équipement brut Population	398,76	326,59	448,78	544,82	533,20	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	299 633 965,86 751 415	253 085 351,83 774 929	353 235 488,50 787 107	433 827 429,42 796 723	427 814 638,61 802 350
5	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Population	811,48	719,35	781,47	863,68	1108,95		609 756 970,41 751 415	557 443 037,61 774 929	615 103 914,37 787 107	687 725 260,14 796 723	889 762 936,27 802 350
6	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population	236,36	208,71	193,63	189,60	184,65		177 603 096,00 751 415	161 738 416,00 774 929	152 403 657,00 787 107	150 976 450,00 796 723	148 152 119,00 802 350
6 bis	Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) Population D.G.F. (Avec résidences secondaires)	234,30	209,96	194,77	189,82	183,88		177 603 096,00 758 021	161 738 416,00 770 330	152 403 657,00 782 465	150 976 450,00 782 465	148 152 119,00 805 708
7	Dépenses de Personnel Dépenses réelles de Fonctionnement	19,56 %	26,92 %	28,34 %	27,66 %	28,69 %		132 918 414,71 679 586 653,66	222 288 665,39 825 641 728,81	237 477 035,45 837 991 908,11	244 752 122,73 884 804 447,34	253 403 453,79 883 383 082,17
8	Contributions Directes Potentiel Fiscal	52,23 %	50,31 %	62,35 %	63,35 %	65,36 %	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*) Sur la base du Potentiel Fiscal et population figurant sur fiche D.G.F. année 2015	(*) 295 796 759,00 566 319 008,00	(*) 299 179 334,00 594 679 630,00	(*) 310 691 704,00 498 269 185,00	(*) 324 267 928,00 511 893 427,00	(*) 339 761 237,00 519 791 498,00

	Population	751 415	774 929	787 107	796 723	802350	Mouvements réels					
N° Ratio	RATIOS	C.A. 2015	C.A. 2016	C.A. 2017	C.A. 2018	C.A. 2019	Observations	C.A. 2015	C.A. 2016	C.A. 2017	C.A. 2018	C.A. 2019
9	Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel dette en Capital Recettes réelles de Fonctionnement	77,94 %	78,34 %	81,74 %	79,52 %	79,29 %	Hors renégociation de dette en capital Hors produits de cession (compte 775)	777 399 657,57 997 389 283,92	883 876 891,24 1 128 195 651,80	911 751 764,02 1 115 449 315,41	942 210 701,60 1 184 846 528,56	941 345 405,96 1 187 156 162,59
10	Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de Fonctionnement	30,04 %	22,43 %	31,67 %	36,61 %	36,04 %	Taux d'équipement Hors produits de cession (compte 775)	299 633 965,86 997 389 283,92	253 085 351,83 1 128 195 651,80	353 235 488,50 1 115 449 315,41	433 827 429,42 1 184 846 528,56	427 814 638,61 1 187 156 162,59
11	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Recettes réelles de Fonctionnement	61,14 %	49,41 %	55,14 %	58,04 %	74,95 %	Hors produits de cession (compte 775)	609 756 970,41 997 389 283,92	557 443 037,61 1 128 195 651,80	615 103 914,37 1 115 449 315,41	687 725 260,14 1 184 846 528,56	889 762 936,27 1 187 156 162,59
11 bis	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Autofinancement brut	1,92	1,84	2,22	2,29	2,93	Hors produits de cession (compte 775)	609 756 970,41 317 802 630,26	557 443 037,61 302 553 922,99	615 103 914,37 277 457 407,30	687 725 260,14 300 042 081,22	889 762 936,27 303 773 080,42



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84
F. 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr